



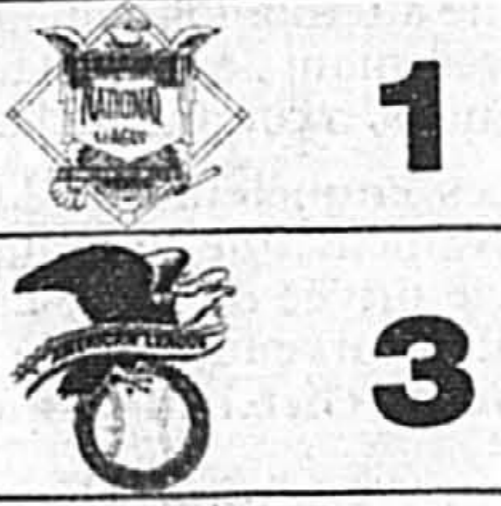
Mode
Rondeurs
à l'honneur
page C1

Cyberpresse

La loi, l'ordre et...
la planète rouge
page D16

Garderies
La CSN
veut obtenir
l'équité salariale
pour les travailleurs
page B1

Baseball



pages S2 et S3

La SQ offre une prime de 100 000 \$

Le meurtre de Diane Lavigne constitue une atteinte à la Sécurité publique, explique la police

MARC THIBODEAU

Aux grands maux les grands remèdes.

Bien qu'elle ait d'abord démenti la rumeur, la Sûreté du Québec a finalement confirmé hier qu'elle offrait, exceptionnellement, une prime de 100 000 \$ à quiconque pourra fournir des informations pouvant mener à l'inculpation « du ou des » meurtriers de Diane Lavigne.

La gardienne de prison, âgée de 42 ans, a été abattue le 26 juin sur l'autoroute des Laurentides, en direction nord, à la hauteur du pont Mé-

déric-Martin, peu de temps après la fin de son quart de travail à l'Établissement de détention de Montréal (Bordeaux).

Les enquêteurs du service des crimes contre la personne de la SQ sont à la recherche de deux hommes circulant sur une motocyclette de marque japonaise, qui auraient tiré à plusieurs reprises sur la victime avant de prendre la fuite.

La SQ espère que la prime — une première dans l'histoire du corps policier, a indiqué son porte-parole, Mathias Tellier — aidera à délier les langues pour retrouver les meurtriers.

Le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM) offre depuis plusieurs années de telles primes dans le cas de meurtres commis contre des jeunes femmes, qui sont toutefois payées par des donateurs privés offrant leur argent par l'intermédiaire de Jeunesse au soleil. La SQ devra pour sa part, le cas échéant, payer la prime en puisant dans son propre budget.

« C'est une mesure exceptionnelle, justifiée

Voir LA SQ en A2



Motomarines: le problème vient des utilisateurs

Deuxième tranche d'une série d'articles sur les motomarines.

DENIS ARCAD

Sur le lac Sylvan, en Alberta, la patrouille nautique de la GRC était tellement désavantagée par son lent teuf-teuf hors-bord, que la semaine dernière, un concessionnaire SeaDoo de Red Deer a charitablement fait don de deux machines de 85 chevaux pouvant atteindre 80 km/h. Ce qui donne un sens nouveau à l'expression « police montée ».

La Sûreté du Québec possède deux motomarines dans la région de Montréal.

La motomarine est à l'embarcation à moteur ce que la motocyclette est à l'automobile: plus excitante, plus dangereuse. Dès 1994, on voyait la tendance se dessiner: à l'époque les motomarines ne comptaient que pour 2 % des embarcations de plaisance au Canada, mais produisaient 10 % des accidents causant la mort ou des blessures. La tendance s'est maintenue et les motomarines continuent à s'en donner à cœur joie « à un rythme supérieur » à la moyenne des plaisanciers à moteur.

« C'est une machine formidable, mais le problème vient des utilisateurs, affirme le caporal Yvan Corriveau, de la section nautique de la SQ. Il y a du monde qui prend ça carrément comme un jouet. Il y a un manque de préparation flagrant. »

Le caporal Corriveau dit que lui et ses hommes en voient de toutes les couleurs sur l'eau. « Beaucoup de gens passent très près d'avoir des collisions. Et on ne sait pas vraiment combien il y en a, parce que les gens ne sont pas tenus par la loi de signaler les accidents. »

Ils ne sont pas tenus non plus de s'assurer. « Tout le monde devrait être obligé de s'assurer, comme en auto, dit le caporal Corriveau. À cause de la responsabilité civile, mais aussi parce qu'il y a un nombre incroyable de vols. » (Bombardier)

Voir MOTOMARINES en A2

Autre texte en page A4

Quel gâchis!



PHOTO CHRISTIAN GUAY, La Presse

Un vol dans une buanderie hier, vers l'heure du souper, s'est d'abord traduit par une première collision entre le véhicule du suspect et une voiture de la police de la CUM, à l'angle des rues Rachel et Saint-André. Le suspect a ensuite poursuivi sa route et, à l'intersection de la rue Saint-André et de l'avenue du Mont-Royal, il a embouti une camionnette. Comme les policiers le pourchassaient toujours, le suspect a tenté de se sauver à pied après la deuxième collision, mais on lui a mis la main au collet au terme d'une brève course.

La pagette fait une percée chez les ados

MARIE-ANDRÉE AMIOT

C'est bien connu, rien n'est plus important pour un ado que l'organisation de sa vie sociale. Un rendez-vous manqué peut faire la différence entre un week-end potable et un petit deux jours bien ennuyeux. Le téléphone, cet outil formidable qui facilite les contacts, n'a pas grande valeur quand les interlocuteurs ne peuvent se trouver. C'est pourquoi les entreprises de télécommunications, flairant l'instinct primal des jeunes de ne rien vouloir manquer, se sont lancées en masse dans la commercialisation d'un petit bidule aux pouvoirs magiques, le téléavertisseur.

Jadis relégués au service des travailleurs mobiles

(c'est toujours le cas pour 80 % d'entre eux), les pagettes font maintenant partie de l'attirail de l'ado bien branché. Tellement, que les trois plus grands vendeurs ont résolument fait le saut vers une publicité axée sur les jeunes. Vidéotron et Bell Mobilité ont pris le virage 15-20 ans tandis que Cantel oriente sa campagne vers la famille, enfants, parents et ados compris. « Et ça marche, reconnaît Sharif Dagher, directeur de Solucell, un centre de vente de cellulaires et téléavertisseurs Bell Mobilité. Nous activons entre 100 et 125 nouveaux appareils chaque mois dont 40 % sont destinés à des jeunes de moins de 20 ans. »

La raison principale évoquée par les parents des jeunes acheteurs? Le sentiment de sécurité. « J'ai l'impression de toujours savoir où se trouve ma fille, affir-

Voir LA PAGETTE en A2

Alliance stratégique entre Hydro et IPL Énergie

LISA BINSSE

Hydro-Québec vient de former une alliance stratégique importante avec IPL Énergie, l'un des plus importants transporteurs de pétrole et de gaz au pays. Moyennant 330 millions de dollars, IPL prend une participation de 32 % dans Noverco, le holding de Gaz Métropolitain détenu à hauteur de 41 % par la société d'État.

La société albertaine devient ainsi partenaire d'Hydro et de Gaz de France dans l'exploitation de gazoducs au Québec, dans les Maritimes et en Nouvelle-Angleterre et dans la distribution du gaz naturel au Québec et aux États-Unis. IPL est partenaire de Gaz Métropolitain dans le projet de gazoduc Transmaritimes qui propose d'amener au Québec le gaz de l'île de Sable, au large de la Nouvelle-Écosse. (Voir Coup d'oeil en page D1)

C'est après la conclusion de cette transaction, au début de juin, qu'ont commencé les discussions entre IPL et Noverco.

IPL, qui comprend dans son giron Consumers Gas Energy, premier distributeur de gaz naturel en Ontario et au Canada, a acheté 32 des 36 % détenus par la Caisse de dépôt et de placement du Québec dans Noverco. Hydro a acquis un peu plus de 3 % du reste des actions de la Caisse qui conserve une participation de 1 %. Avec cette transaction, la propriété de Noverco se répartit comme suit: Hydro-

Voir ALLIANCE en A2



PHOTO ROBERT SKINNER, La Presse

Daniel Lafleur ne peut imaginer vivre sans son indispensable pagette.

906

JOURS AVANT L'AN 2000

INDEX

Petites annonces
- Index B8
- Immobilier B8 à B10
- Marchandises B11
- Emploi B11, C4
- Automobile C5 à C7

- affaires D2
Arts et spectacles B4 à B7
- horaire spectacles B6
- horaire télévision B5
- télévision B4

Bandes dessinées B10
Bridge B10
Décès D14
Économie D1 à D4, D6 à D12
Êtes-vous observateur B8

Feuilleton C6
Horoscope C4
Le monde B3, B12
Loteries A2, A5
Mots croisés C8, S10
Mot mystère C7

Opinions B2
Petrowski Nathalie A5
Politique B1
Tabloid Sports
- Michel Blanchard S5

ÉDITORIAL

Blue Bonnets, bonnet blanc
- Alain Dubuc
page B2

MÉTÉO

Nuageux avec averse
Max. 19, min. 14
Cahier Sports,
page 16



J'ai besoin de vacances • J'ai besoin de vacances • J'ai besoin de vacances • J'ai besoin de vacances

On les a tous! À UN petit prix

EUROPE 97	SPECIAL SUD	VOLS SEULEMENT	HAITI
<p>UN SEUL PRIX Paris Bordeaux Lyon Mulhouse Strasbourg Achat/rachat 17 jours (106) 648 \$</p>	<p>Club Costa Verde t. incl. 799 \$ Ibero Star (Punta Cana) t. incl. 1 149 \$ enfant 579 \$ Club Bahia Principe (P. Plata) t. incl. 999 \$ Girasol (Cancun) 849 \$ Élida (Acapulco) 449 \$</p>	<p>ALGER 1197 \$ FT. LAUDERDALE 399 \$ CASA BLANCA 829 \$ CALGARY 389 \$ TUNIS 1 069 \$ TORONTO 169 \$ BAËLE 589 \$ VANCOUVER 429 \$</p>	<p>PORT-AU-PRINCE À PARTIR DE 472 \$</p>

Tous les prix sont à partir de

8403, rue Saint-Denis, Montréal (Qc)
H2P 2G9 Tél. : 858-6260
Remise du Québec

Suite de la une

La SQ offre une prime de 100 000 \$

LA SQ / Suite de la page A1

par le fait que le meurtre de Mme Lavigne était directement lié à ses fonctions. Il s'agit d'une atteinte fondamentale à une institution représentant le ministère de la Sécurité publique », a commenté l'agent Tellier.

Les enquêteurs de la SQ sont désormais convaincus que le drame ne découlait ni de la vie privée de Mme Lavigne ni de quelque conflit survenu dans le cadre de son travail. « On ne cherchait pas à s'en prendre à elle,

mais bien à l'institution qu'elle représente », indique M. Tellier.

La SQ refuse pour autant de parler d'une campagne d'intimidation, bien qu'elle n'écarte pas cette hypothèse. Les enquêteurs considèrent avec intérêt les similitudes entre le meurtre de Mme Lavigne et une tentative de meurtre contre un civil de 29 ans, Paul Desmarais, grièvement blessé par balles le 28 juin à la sortie du pénitencier Saint-Vincent-de-Paul, à Laval, par deux hommes circulant sur une motocyclette. La police municipale de Laval, qui s'occupe de ce cas en

collaboration étroite avec la SQ, n'écarte pas qu'il puisse s'agir d'une erreur sur la personne.

« On ne peut présumer de l'existence d'un lien entre les différents événements survenus au cours des dernières semaines en relation avec le milieu carcéral. Mais on regarde toutes les pistes afin de voir s'il existe des liens », indique la SQ.

Jeudi dernier, la police provinciale a fait parvenir à tous les détenus des prisons et des pénitenciers de la province une lettre afin de solliciter leur aide pour résoudre le cas de

Diane Lavigne. La prime annoncée hier s'applique-t-elle pour les détenus ? Oui, affirme la Sûreté, qui souligne que cette initiative vise « toute personne » pouvant fournir des informations menant directement à l'arrestation des meurtriers.

Afin de recueillir ces informations, la SQ a mis en service un numéro spécial, le 1-888-276-0062, accessible tous les jours de 8 h à 23 h. Le superviseur du poste de Montréal peut également être joint en tout temps en composant le 514-598-4242.

Alliance stratégique entre Hydro et IPL Énergie

ALLIANCE / Suite de la page A1

Québec 41 %, plus une option de 8 % sur le bloc de Lévesque Beaubien Geoffrion, IPL Énergie 32 %, Gaz de France 18 % et la Caisse de dépôt et placement du Québec, 1 %. Hydro détient aussi une option sur cette part de la Caisse.

En agissant ainsi, Hydro s'est assurée que le contrôle de Noverco est et demeurera québécois. Hydro et Gaz de France se sont aussi partagé l'achat des 138 millions de dollars de dette subordonnée de Noverco (sur un total de dettes d'environ 380 millions). Au total, Hydro a ainsi investi 100 millions de dollars dans la présente transaction. La Caisse, pour sa part, encaisse un profit de plus de 100 millions de dollars.

Parallèlement, Noverco prendra une participation de 8 % dans IPL au coût de 287 millions de dollars et pourra éventuellement

l'augmenter à 10 %. Noverco détient un bloc de contrôle de 80 % de Gaz Métropolitain et une participation de 50 % dans TQM Pipeline.

IPL, chef de file nord-américain dans les services de livraison du domaine énergétique avec un chiffre d'affaires de 2,5 milliards de dollars, émettra à Noverco six millions d'actions ordinaires à même son trésor. Les actions ordinaires d'IPL valaient 47,85 \$ l'unité à la clôture lundi de la Bourse de Toronto.

De plus, IPL vendra à Noverco une option d'achat qui lui permettra d'acquérir 1,5 million d'actions additionnelles au coût unitaire de 51 \$ d'ici la mi-juillet 1998. Le coût de cette option est de 750 000 \$ et représentera pour Noverco une participation de 10 %.

« Cette transaction signifie la venue à nos côtés dans Noverco d'un partenaire industriel stratégique avec Gaz de France, a précisé en entrevue le PDG d'Hydro, André Caillé.

C'est un partenaire stratégique parce qu'IPL est dans le pipeline (file de Sabre et le projet de gazoduc Alliance reliant le nord-est de la Colombie-Britannique à Chicago), dans la distribution (Consumers Gas) et dans le pétrole. IPL est aussi à l'international. On est heureux d'avoir dans Noverco un partenaire de ce calibre-là. On entre dans un grand club et cela nous donne des perspectives de développement intéressantes. »

« Ce nouveau partenariat est une autre étape de la stratégie d'Hydro-Québec visant à pénétrer le marché énergétique nord-américain. Cette transaction est une bonne décision d'affaires. » M. Caillé sera membre du conseil d'administration d'IPL qui aura trois représentants à celui de Noverco et trois au conseil de Gaz Métropolitain.

Pour Brian F. MacNeill, président et chef de la direction d'IPL, cette transaction renforce la stratégie de croissance de l'entreprise de

Calgary qui désire s'affirmer comme chef de file dans les services et la livraison du domaine énergétique. Ce type de partenariat, a-t-il dit, joue un rôle important dans les plans de croissance d'IPL. M. MacNeill se réjouit d'avoir comme partenaires Hydro et Gaz de France, deux entreprises possédant des spécialisations uniques. « Cela améliorera nos positions concurrentielles respectives dans d'autres marchés. »

Hydro-Québec a pris une première participation dans Noverco au début de l'année en achetant la part de la Société québécoise d'initiatives pétrolières (SOQUIP). Cette dernière avait cédé ses actions à la Caisse qui a revendu un bloc de 40 % à Hydro au coût de 309 millions de dollars. Lors de cette transaction complexe, la Caisse avait réalisé un profit sur papier d'environ 100 millions.

La conclusion de ces transactions est assujettie à certaines approbations réglementaires.

Motomarines: le problème vient des utilisateurs

MOTOMARINES / Suite de la page A1

dier a mis sur le marché une puce électronique antivol l'an dernier.)

La loi n'impose aucune formation pour piloter ces bolides marins et, dans la pratique, un Touareg du Sahara descendant de son chameau pourrait, par exemple, enfourcher une motomarine de course avec la bénédiction d'Anne McLellan et de Paul Bégin.

Parlant de chameau, les motomarines n'en sont pas. Si vous vous demandez pourquoi elles brûlent autant d'essence, c'est justement parce qu'elle le brûlent mal. Toutes les moto-

marines — SeaDoo, Yamaha, Kawasaki, Polaris, Tigershark — fonctionnent avec un moteur deux-temps, polluant et gaspilleur. Ce moteur est à peu près increvable, mais la combustion y est ridiculement inefficace : le quart de l'essence et de l'huile à moteur que vous versez dans votre motomarine se retrouve dans l'environnement, non brûlé. De nouvelles normes américaines devraient améliorer les choses d'ici l'an 2006.

Une bonne façon de mesurer l'importance des cours de conduite est de jeter un coup d'oeil sur ce qui se passe chez les conducteurs qui ont le moins de formation : les promeneurs du dimanche qui louent des moto-

marines. En Floride, 44 % de tous les accidents de motomarines sont le fait des machines de location, qui ne constituent pourtant que 2 % de la flotte de motomarines.

L'Institut maritime du Québec (367-0051) et la Société de sauvetage du Québec (252-3100) se sont associés pour donner des cours de sécurité aux motomarines, tout comme le Centre de formation en motomarine (418-652-7056). Les prix varient, mais sont inférieurs à 100 \$. L'assureur Marine Expert accorde un rabais de 50 \$ aux motomarines qui ont suivi un cours.

Au Québec, n'importe quel enfant assez

vieux pour appuyer sur un accélérateur a le droit de conduire une motomarine. Il n'y a aucune restriction d'âge. Bienvenue au Québec!

« L'an dernier, des parents sont venus me demander de montrer comment conduire à leur fille de huit ans », relate Daniel Dubuc, du Centre de formation en motomarines de Québec. « Assise, ses pieds ne touchaient pas le pont de la motomarine ! » Dubuc trouve que certains parents sont inconscients. « Évidemment, j'ai refusé et je leur ai demandé s'ils laisseraient leur fille conduire l'auto. Ils ont dit non. J'ai répondu : ben la motomarine, c'est pareil. »

La pagette fait une percée chez les ados

LA PAGETTE / Suite de la page A1

me la mère d'une jeune fille de 16 ans, et que j'ai un meilleur contrôle sur ses allées et venues. » Du côté des jeunes, c'est plutôt le sentiment de... liberté qui les anime. « Avec mon page dit Marcel Cano, 17 ans, je peux aller n'importe où, n'importe quand. Je n'ai pas besoin de toujours avertir mes parents quand je déménage ! » Pour Laurent Gagner-Allaire, 15 ans, c'est de savoir qu'il peut joindre tous ses amis et, plus important encore, que tous ses amis peuvent l'avertir de leurs changements de plans. Et qu'il se sent complètement libre.

Fossé des générations ou perceptions contradictoires ? « J'ai l'impression que certains jeunes diraient n'importe quoi pour avoir le privilège de se balader téléavertisseur à la taille ou ballotant au bout d'une curlee bungee, laisse entendre M. Dagher mi-figue, miraisin. Dans la plupart des cas, les pagettes remplacent le téléphone cellulaire que les parents, tout aussi branchés, prêtent à l'occasion à leur ado. Mais à 25 cents la minute, certains trouvent que les conversations coûtent pas mal cher. « Et comme tout le monde le sait, ce n'est pas facile d'arrêter un ado en pleine conversation », dit Marie Caron, directrice des communications chez Bell Mobilité et

mère d'un grand de 17 ans. Les pagettes permettent de garder contact à un prix raisonnable. Il en coûte entre 180 et 250 \$ pour l'achat, la mise en activation et l'utilisation pendant une année. Une facture assez salée, mais que la moitié des ados environ acquittent sans rechigner. Contrairement à la croyance populaire, aucune loi n'empêche un mineur de signer un contrat de location avec une entreprise.

Au Québec, le phénomène est encore embryonnaire. Le taux de pénétration est d'à peine 5 % contre 13 % aux États-Unis. « Mais, c'est une croissance d'environ 20 % par année et les prévisions indiquent une

augmentation de 19 % environ, indique Jean-Paul Galarneau, porte-parole de Vidéolectron. Et ça, ce sont des indications prudentes. Dans les faits, nous croyons que le phénomène prendra beaucoup plus d'ampleur. »

Tellement que devant le « danger imminent », certaines écoles ont réagi. À l'école secondaire Mont-de-la-Salle, de la commission scolaire Chomedey de Laval, on a adopté récemment un nouveau règlement qui figurera au code de vie des élèves dès la rentrée. « Dorénavant, les téléavertisseurs ou téléphones cellulaires seront interdits à l'école, indique M. Kamal Saba el Leil, directeur de l'école. C'est une question de principe.

La Presse

Renseignements : 285-7272

Abonnement : 285-6911

Télécopieur pour abonnement : 285-7039

Lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30

Samedi de 7 h à midi

Dimanche de 7 h à 11 h

Rédaction : 285-7070

Promotion : 285-7100

Les petites annonces : 285-7111

Télécopieur : 848-6287

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Décès, remerciements : 285-6816

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Grandes annonces

Détailants : 285-6931

National, TéléPlus : 285-7306

Carrières et professions,

Nominations : 285-7320

Comptabilité

Grandes annonces : 285-6892

Les petites annonces : 285-6900

La Presse est publiée par : La Presse, Ltée, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

«Envois de publication canadienne - Contrat de vente numéro 0531650»
Port de retour garanti. (USPS003692)
Champlain N.Y. 12919-1518.



Mercredi, 9 juillet 1997

LOTÉRIES

La quotidienne
à trois chiffres : 5-2-7
à quatre chiffres : 3-4-8-7

COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants :

■ à Montréal : Centre des donneurs de sang, centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (méτρο Préfontaine), de 10 h à 18 h ;

■ à Longueuil : Centre Jacques-Cartier, 1401, chemin Chambly (angle Ste-Foy), de 11 h à 17 h. Objectif : 100 donneurs ;

■ à Val d'Or : organisée par les Filles d'Isabelle, cercle Sainte-Marguerite, les Chevaliers de Colomb, conseils 2793 et 11 078, aréna Palais des sports, 810, 6^e Avenue, de 13 h 30 à 16 h 30 et 17 h 30 à 20 h. Objectif : 400 donneurs ;

■ à Farnham : base des Forces canadiennes, garnison de l'Estrie, grande salle E-4, rue Principale, de 13 h 30 à 16 h 30 et 17 h 30 à 20 h 30. Objectif : 125 donneurs.

DEMAIN DANS LA PRESSE

Suivez...
Lyne Fortin !

■ La chanteuse Lyne Fortin évolue dans le monde sérieux de l'opéra, mais n'en est pas moins une drôle de fille ! Demain dans le cahier Sortir, la soprano, qui a un faible pour les fleurs et les cactus, les restos thaïlandais et japonais, les ordinateurs, Star Trek et le billard, nous propose une randonnée fort rafraîchissante en compagnie de notre collaborateur Marc Coiteux.

QUESTION DU JOUR

La Presse
Service Liaison

Vous voulez vous faire entendre ? Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le 285-7333; au son de la voix, faites le 1.

Devrait-on tout simplement interdire l'usage des motomarines sur nos lacs et rivières ?

Des flots torrentiels ont déjà coulé sur Mars. À la lumière de cette information, croyez-vous à la présence de vie ailleurs que sur Terre ?

À cette question posée, hier, le pourcentage des réponses obtenues a été :

Oui : 81 %
Non : 19 %

Service Liaison

Le Service Liaison est rapide, GRATUIT* et accessible 24 heures sur 24, 7 jours par semaine, à l'aide d'un téléphone Touch-Tone*.

Appuyez sur le numéro de téléphone du Service Liaison choisi, puis au son de la voix, composez le numéro de la rubrique désirée.

* Dans la zone d'appel locale seulement

Questions du jour 285.7333

• Question du jour 1

• Question sportive du jour 2

Commentaires aux chroniqueurs 285.7343

• Claude Picher 8204

• Réjean Tremblay 8205

• Pierre Foglia 8206

• Claude Masson 8207

• Nathalie Petrowski 8208

• Michel Girard 8209

• Alain Dubuc 8210

• Michel Blanchard 8211

• Louise Cousineau 8212

Bulletins météorologiques d'Environnement Canada 285.7353

• Région de Montréal 1

• Prévisions à long terme (Montréal) 2

• Estrie, Québec, Laurentides 3

La Presse

en ligne avec vous chaque jour

Le mot du jour
ni... ni

■ Quand deux sujets au singulier sont liés par *ni*, le verbe se met au singulier si les sujets s'excluent l'un l'autre.
— *Ni l'un ni l'autre ne viendra.*
Par contre, si les deux sujets forment

un tout, le verbe se met au pluriel.
— *Ni sa formation ni son expérience ne le préparent à occuper cet emploi.*
Si l'un des sujets est au pluriel, le verbe est nécessairement au pluriel.
— *Ni sa sœur ni ses frères ne viendront.*
Si les sujets ne sont pas de la même personne, le verbe est au pluriel et à

la personne qui a la priorité.
— *Ni vous ni moi ne viendrons.*
Lorsque *ni* est répété une fois, les deux éléments ne sont pas séparés par une virgule. Lorsque *ni* est répété plus d'une fois, chacun des groupes de mots est séparé par une virgule.
Paul Roux

L'EXPRESS
DU MATIN**Chambly en appelle**
en Cour suprême

■ Le conseil municipal de Chambly a adopté hier soir à l'unanimité une résolution demandant de porter en Cour suprême la décision de la Cour d'appel du Québec établissant que l'ancien directeur de police, Fernand Gagnon, a été destitué injustement et doit être réintégré dans ses fonctions. Un nouveau rebondissement dans cette affaire qui dure depuis déjà trois ans.

STCUM et feux
d'artifice

■ À l'occasion de la tenue des feux d'artifice à la Ronde, des modifications seront apportées aujourd'hui au service de la STCUM. Le service sur plusieurs lignes d'autobus roulant au sud de la rue Sherbrooke, entre Papineau et Frontenac, sera ralenti. De 20 h à 23 h 30, le parcours de la ligne 10-De Lorimier prendra fin à l'intersection De Lorimier/De Maisonneuve, alors que ceux des lignes 34-Ste-Catherine et 94-Iberville prendront fin à la station de métro Frontenac. Signalons enfin que le service sur les lignes 11-Montagne et 169-Île Ronde, sera interrompu à compter de 20 h et reprendra vers 23 h 30.

Entretien d'une auto

■ Selon une étude du CAA-Québec, il en coûte en moyenne 1495 \$ pour entretenir jusqu'à 100 000 km une voiture de l'année 1997. L'enquête a toutefois révélé des écarts importants entre les prix demandés par des concessionnaires d'une même marque, ce qui fait dire encore une fois au Club automobile que les consommateurs auraient intérêt à magasiner le coût de l'entretien de leur véhicule.

Privatisation à Ottawa

■ Plus de 160 employés fédéraux au Québec, membres de l'Alliance de la fonction publique du Canada, verront leur avenir bouleversé par les projets d'impartition de la gestion et de l'entretien des immeubles fédéraux au Québec. En effet, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada prévoit accorder au secteur privé des contrats de l'ordre de neuf millions pour l'est du Québec et de 21 millions pour couvrir l'exploitation d'une soixantaine d'édifices fédéraux. Contrairement aux déclarations du ministre Alfonso Gagliano assurant que les employés concernés n'avaient rien à craindre, le syndicat est convaincu qu'il y a lieu de s'inquiéter. Les entreprises soumissionnaires sont tenues d'embaucher seulement 50 % des employés pour deux ans, de garantir 85 % de la masse salariale actuelle et de plus, le traitement de chaque employé peut être abaissé de 30 %.

Piéton happé rue Clark

■ Une femme de 76 ans a subi de graves blessures hier soir alors qu'elle traversait la rue Clark près de la rue Fairmount. La victime se trouvait avec sa fille quand une automobile l'a heurtée. La police ne rapporte aucune infraction de la part du conducteur.

La GRC arrête dix-sept
trafiquants de drogue

■ La Gendarmerie royale du Canada a porté des accusations contre 17 Canadiens ainsi que deux hommes de l'archipel de Saint Kitts qui auraient fait parti d'un réseau international d'importation et de trafic de la drogue. La majorité de ces personnes ont été arrêtées au cours du dernier week-end, mais certaines autres sont toujours recherchées. Cette raffe survient au terme d'une opération d'une année menée par le détachement de la GRC à Newmarket en Ontario, qui a procédé à la saisie de neuf kilos de cocaïne, en plus d'amphétamines, de haschisch et de marijuana. Douze des personnes accusées sont de la région de Toronto, et une autre, Perry Waterman, est de la ville de LaSalle au Québec. Ces trafiquants faisaient partie d'un réseau opérant dans les Antilles ainsi qu'au Brésil.

Mirabel perdra-t-il sa tour de contrôle ?*Le trafic d'aéronefs a chuté en deçà des normes canadiennes***MARTIN PELCHAT**

L'aéroport de Mirabel perdra-t-il sa tour de contrôle ?

C'est la question qu'on se pose à l'Association canadienne du contrôle du trafic aérien (ACCTA) depuis que le nouveau propriétaire-exploitant des services de navigation aérienne civile au pays, Nav Canada, a annoncé qu'il remettait en question la pertinence d'une centaine d'installations qui ne satisfont pas aux critères de services.

La tour de contrôle de Mirabel est du lot, tout comme celle de l'aéroport de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Avec 48 000 mouvements annuels d'aéronefs, Mirabel n'atteint pas la norme de 60 000 fixée par Nav Canada pour justifier une tour de contrôle. L'aéroport verra encore son trafic diminuer après le 15 septembre, quand les vols internationaux réguliers déménageront à Dorval.

C'est pourquoi l'ACCTA, qui représente les contrôleurs aériens, suit la situation avec une certaine inquiétude. « Enlever la tour de contrôle à Mirabel, ce serait l'amener à sa perte », estime le président montréalais de l'association, Jacques Drapeau. Les transporteurs qui restent pourraient alors désertir Mirabel et chercher ailleurs un service plus complet de navigation.

L'ACCTA s'attend à ce que le transfert des vols internationaux réguliers entraîne une diminution de 25 à 30 % du trafic. Mais Jacques Drapeau affirme que le maintien d'une tour de contrôle y sera toujours justifié, étant donné le genre de trafic (gros porteurs) qu'on y trouvera. « Je n'ai pas de misère à justifier cette tour-là, dit-il. Mais j'ai beaucoup de misère à voir le sérieux d'une telle initiative. » L'ACCTA craint que la raison financière prime.



Gilles Bleau, Martine Daoust et Pierre Perrot travaillent à la tour de contrôle de Mirabel, qui fait partie de la centaine d'installations que remet actuellement en question Nav Canada.

« C'est sûr qu'en tant que corporation, on doit justifier auprès des usagers, qui paieront en totalité pour nos services, tous les niveaux de service qu'on donne partout », dit Victor Dupéré, directeur régional pour le Québec de Nav Canada.

Il invite cependant les observateurs à ne pas présumer des conclusions de la « rationalisation » en cours. La décision finale ne sera pas prise avant que les utilisateurs et les directions d'aéroports aient été consultés et le gouvernement fédéral aura par la suite à donner son imprimatur.

La sécurité du système aérien de navigation est la priorité « absolue » de Nav Canada, insiste en outre M. Dupéré. Ainsi, en plus d'une étude coûts-bénéfices, une étude sur les risques à la navigation sera aussi réalisée.

Réexamen en 1999

D'autre part, le réexamen de la situation à Mirabel ne se fera vraisemblablement pas avant le début de 1999, dit M. Dupéré. De sorte qu'on aura à ce moment une meilleure idée du succès du changement de vocation de l'aéroport.

« Ça va nous donner une période de presque deux ans pour voir ce qui va se produire. »

« L'étude du dossier n'est pas réalisée, mais personnellement, à moins qu'il y ait des changements majeurs, je ne vois pas comment on n'aurait plus besoin des installations », ajoute M. Dupéré.

Le fédéral a cédé le 1^{er} novembre 1996 la responsabilité du service de navigation aérienne civile à Nav Canada, une société privée à but non lucratif dont le conseil d'administration est représentatif du milieu de l'aéronautique.

Les buanderies privées
dénoncent la concurrence
« déloyale » que leur font
les détenus fédéraux**GILLES GAUTHIER**

Les blanchisseries privées s'insurgent contre la décision du gouvernement du Québec d'accroître substantiellement la part des travaux de buanderie des hôpitaux et centres d'accueil de l'île de Montréal qui est confiée au centre de détention fédéral Leclerc.

CORCAN, un organisme fédéral dont la main-d'oeuvre est constituée de prisonniers des pénitenciers, traitera cette année 2,2 millions de kilos de draps, chemises de nuit, serviettes, etc., à un prix inférieur à celui qui a été proposé par le secteur privé lors d'appels d'offres.

La régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre réduira d'autant la quantité de linge sale qui sera nettoyée dans ses propres installations, la Buanderie centrale de Montréal (BCM), située près de la Place Versailles et dont la fermeture n'est pas exclue.

Pierre Ferron, vice-président de l'association des buandiers privés, le Regroupement des experts en entretien de textiles (REETEX), dénonce la concurrence « déloyale » de CORCAN, qui a proposé un prix de 64 cents par kilo comparativement à 75 cents pour le privé. « Les détenus reçoivent entre 5 et 7 \$ par jour de travail alors qu'un employé du secteur privé gagne en moyenne 104 \$ », ajoute-t-il.

Les prisons provinciales Boreaux et Tanguay nettoient pour leur part 600 000 et 170 000 kilos respectivement de linge souillé dans les établissements de santé de l'île. Les trois institutions carcérales accaparent 25 % des 12 millions de kilos qui ne sont pas lavés par les hôpitaux et centres d'hébergement qui ont leur propres buanderies. La part de la BCM chutera de 7,5 à 5,1 millions de kilos, celle du privé s'établit à environ 2,6 millions et quelque 730 000 kilos sont traités dans des établissements de santé ayant des capacités excédentaires.

Le porte-parole de la régie, Louis Côté, admet que ces contrats avec les centres de détention ne sont pas le fruit d'appels d'offres, mais d'ententes de gré à gré entre des organismes du secteur public.

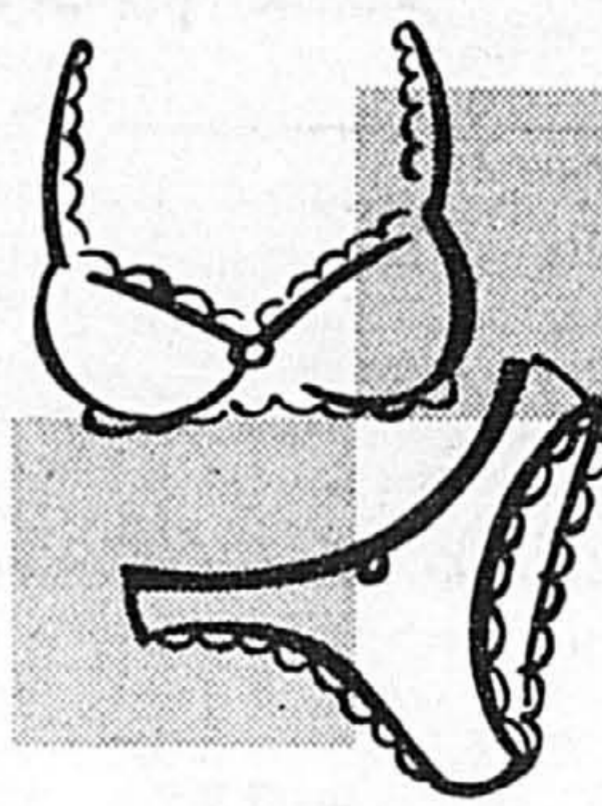
Le chef de la direction de CORCAN à Ottawa, Thomas Townsend, soutient que si les coûts de main-d'oeuvre sont moins élevés et les employés moins productifs, l'encadrement (surveillance et formation entre autres) contribue à les faire grimper à un niveau supérieur à ceux du privé. Le fait qu'il s'agisse d'un organisme à but non lucratif (qui doit cependant faire ses frais) lui permet, ajoute-t-il, de concurrencer efficacement. CORCAN ne paie pas de loyer dans ses 33 ateliers au Canada.

Au total, 32,5 millions de kilos de linge sont souillés annuellement dans les 97 établissements de santé et centres d'accueil de l'île. Parmi les hypothèses envisagées par le ministère de Jean Rochon, qui veut diminuer les coûts de buanderie de 20 %, figurent l'augmentation de la production à la BCM, la fermeture de cette dernière et le transfert de tous les travaux de buanderie dans des établissements de santé dont les installations seraient modernisées, l'augmentation des quantités confiées à CORCAN et la création d'une société mixte gouvernement-centrale syndicale pour gérer la BCM. Le secteur privé n'est pas dans le portrait.

CORCAN et la régie parlent de réhabilitation alors que M. Ferron demande qu'on embauche des bénéficiaires de l'aide sociale et de l'assurance-emploi qui participent à l'économie et paieront des impôts, plutôt que « des gens qui vivent en marge de la société ».

La BCM compte une centaine d'employés (dont une trentaine ont accepté le programme de retraitement gouvernemental) et le président du syndicat CSN, Maurice Boone, qui craint la fermeture, réunit ses troupes ce soir pour discuter de l'avenir.

Solde semi-annuel



LA SAISON
DES
SOLDES

jusqu'à

50%*
de rabais

la lingerie

Nos soldes fleurissent au soleil. Profitez de la canicule pour revampier les pelures qui vous restent. Chantelle, Dim, Lejaby, la Perla, Calvin Klein, Simone Perèle et bien d'autres, vous sont offerts à 50 % de rabais. Vous aurez l'élégance collée à la peau.

* Sur la marchandise sélectionnée

AILES
LES AILES DE LA MODE

Rien pour freiner les motomarines au Québec

DENIS ARCAND

Ah! les chicanes fédérales-provinciales...

Les associations de riverains souhaitent que le gouvernement du Québec applique ici le règlement fédéral qui restreint la conduite des petites embarcations sur les plans d'eau. Quatre provinces, dont l'Ontario, l'ont déjà fait, mais au Québec, pays des millions de lacs, le ministre Rémy Trudel n'a pas encore bougé malgré les pressions croissantes de nombreux résidents.

Ce règlement limiterait la vitesse de toutes les embarcations à moteur, pas seulement les motomarines, à 10 km/h dans une bande de 30 m à partir de la rive de tous les lacs et cours d'eau du Québec.

Bombardier et la plupart des autres fabricants sont d'accord. Tony LeSauter, de la Fédération des associations de protection de l'environnement des lacs (FAPEL), trouve que ce devrait être 50 m.

Pour l'instant, au Québec, le laissez-faire du gouvernement fait que ce sont les citoyens de chaque lac qui doivent faire passer un règlement municipal. Un cauchemar sur des plans d'eau comme le lac Aylmer, en Estrie, entouré par six municipalités!

La procédure actuelle est un aria aussi compliqué que la Constitution canadienne, qui commence par une assemblée municipale spéciale. Les règles semblent s'inspirer de la philosophie du ministre Stéphane Dion: 50 % plus un, c'est insuffisant; il faut 66,6 %. Avec une question claire, présument.

La municipalité doit alors pren-

dre acte du vote populaire et adopter une résolution municipale. Elle doit ensuite aviser par écrit le ministre provincial désigné par le pouvoir fédéral comme l'administrateur du « Règlement sur les restrictions à la conduite des embarcations de plaisance ». Au Québec, c'est Rémy Trudel, puisque les municipalités sont des créatures juridiques du ministère des Affaires municipales.

Vous me suivez toujours ?

Juste pour vous mêler un peu plus, sachez que le règlement fait partie de la Loi fédérale sur la marine marchande, qui relève de la Garde côtière. C'est à cet organisme, à Ottawa, que le ministre Trudel doit signaler chaque nouveau lac ayant adopté des restrictions à la conduite des embarcations de plaisance. Chaque lac fait alors l'objet d'un arrêté en conseil fédéral.

« Je ne suis même pas capable de savoir combien de lacs au Québec ont obtenu des restrictions ! » a déclaré M. LeSauter en pouffant de rire. Il estime quand même ce nombre à une centaine. Un monument à la persévérance humaine.

« Le gros bon sens serait que le Québec adopte la loi fédérale, ce qui donnerait un cadre juridique uniforme sur tous les plans d'eau du Québec. »

Détail important, le règlement fédéral ne fait pas de distinction entre une motomarine et n'importe quelle autre « embarcation de plaisance ». À tort ou à raison, cela empêche les Canadiens d'interdire spécifiquement les motomarines dans certains petits lacs, comme l'État du Massachusetts l'a fait récemment pour les lacs de moins de



PHOTO RÉMI LEMÉE, La Presse

Il existe un règlement fédéral qui limite la vitesse de toutes les embarcations à moteur, pas seulement les motomarines, à 10 km/h dans une bande de 30 m à partir de la rive de tous les lacs et cours d'eau. Quatre provinces, dont l'Ontario, l'appliquent déjà.

75 acres (environ 30 hectares), une mesure que réclame la FAPEL.

Tony LeSauter a la ferme intention de réclamer que la loi canadienne établisse une distinction pour les motomarines. « Mais les fabricants de motomarines s'y opposent féroce, dit-il. Et leur lobbying est très pesant ! »

La bande de 30 m (la FAPEL réclame 50 m) n'est pas seulement espérée par les baigneurs qui n'ont pas envie d'encaisser une motoma-

rine dans le front en nageant la brasse. L'adoption de cette mesure est aussi un impératif écologique, affirme Hélène Godmaire, secrétaire des Amis du Richelieu, un cours d'eau où les motomarines sont très actifs : « Les motomarines empirent le problème de l'érosion des berges », dit cette ancienne prof de biologie à l'UQAM, détentrice d'un doctorat en plantes aquatiques. Elle admet que le problème existait déjà avant, à cause des autres embarca-

tions à moteur. « Mais les motomarines ont un faible tirant d'eau, parce que mues par une turbine, pas une hélice. » Elles flottent presque sur un champ de blé mouillé par la rosée, comme disent à la blague les enthousiastes de ce sport. Ce qui fait que les plaisanciers peuvent passer à grande vitesse très près de la berge.

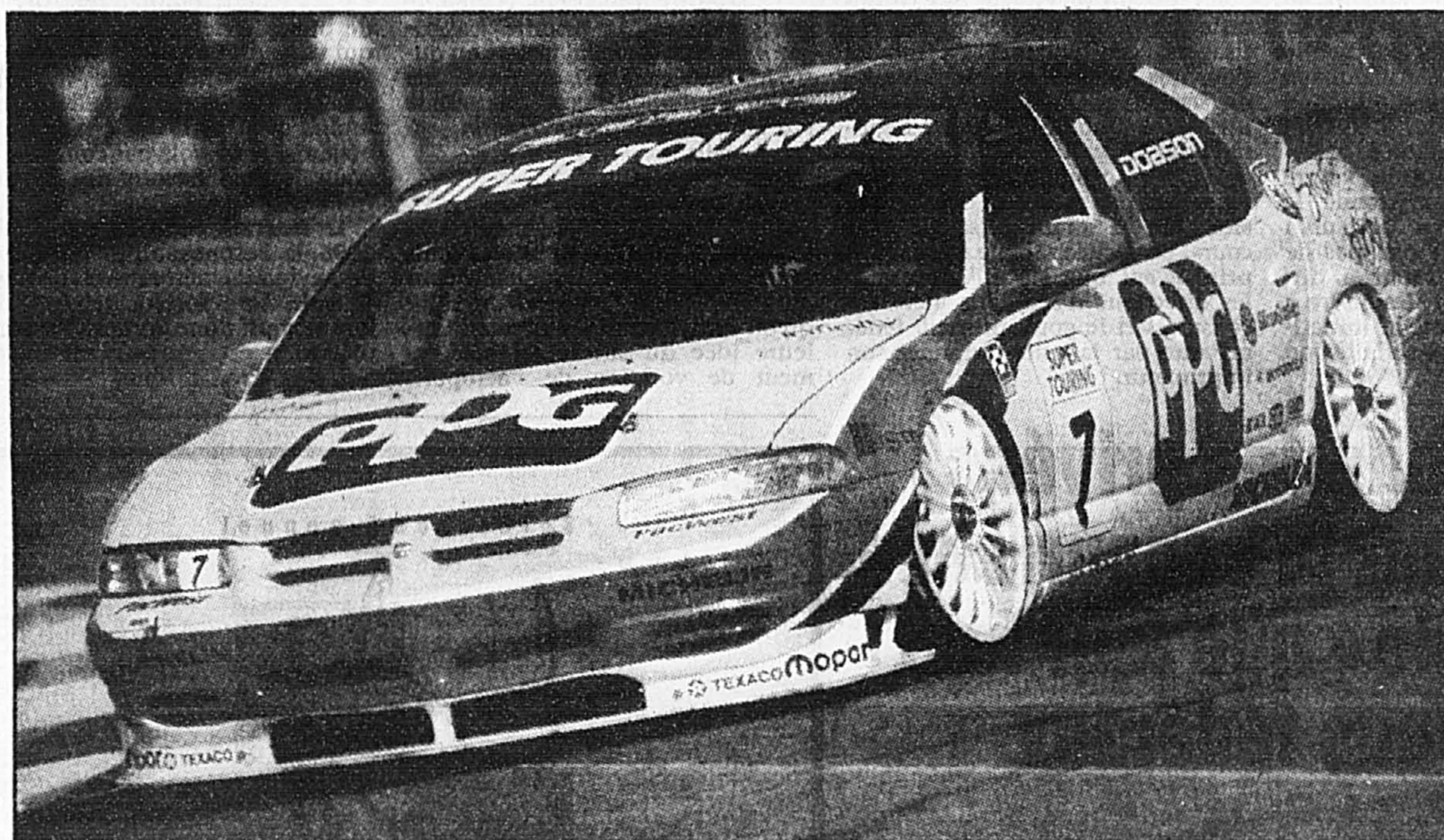
« Ça a plusieurs impacts sur toutes sortes de plantes aquatiques — la myriophylle, l'élodée, le sagittaire, le nénuphar — et sur les petits organismes qui y vivent », dit Mme Godmaire. N'allez pas croire qu'elle est une écologiste fanatique, propriétaire d'un rouet et partisan du retour à la terre. Elle et son mari exploitent une compagnie d'entretien de machinerie de production. Elle n'a rien contre les machines.

« Non, mais je suis pour le gros bon sens. Par exemple, le fait d'agiter tout le temps l'eau près des rives en passant trop vite en motomarine met de la vase en suspension, qui bloque la lumière et ralentit la photosynthèse. »

Sans parler de l'impact sur les oiseaux qui font leurs nids près des rives et dans des marais peu profonds.

Mme Godmaire, pourtant, est presque contente de l'arrivée des motomarines : « Dans le fond, les motomarines c'est bien. C'est le gallon qui va faire déborder le vase. L'absence de règlements sur les embarcations à moteur au Québec est un vieux problème, mais cette fois, les motomarines amènent partout le bruit, l'impolitesse et le danger. Le gouvernement ne pourra plus ignorer ce qui se passe. »

— FIN —



Elle surclasse aussi ses concurrents sur les routes!



LES DODGE STRATUS/PLYMOUTH BREEZE 1997

18 182\$*

228\$**

PAR MOIS
LOCATION, TERME DE 30 MOIS, COMPTANT INITIAL DE 3 100\$.

Toutes les sensations d'une voiture performante et du confort pour cinq passagers. Essayez-en une aujourd'hui!

L'ensemble 24A comprend : Deux sacs gonflables • Moteur 2,4 litres à 16 soupapes • Transmission automatique à 4 rapports • Suspension à double triangulation • Climatiseur • Régulateur de vitesse • Essuie-glace à cadence variable en fonction de la vitesse • Glaces teintées • Cabine à habitacle avancé • Aérodynamisme et visibilité exceptionnels

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler Inc.

750 \$ AUX DIPLOMÉ(E)S

Remise en argent additionnelle de 750 \$ à l'achat du véhicule Chrysler 1997 de votre choix en plus de tout autre rabais offert. Cette offre se termine le 31 décembre 1997.

VOTRE CONCESSIONNAIRE



QUELQU'UN DE FIABLE

*Transport (695 \$), immatriculation, taxes et assurances en sus. **Tarif mensuel établi d'après la description du véhicule ci-haut. Terme de 30 mois. Transport (695 \$), immatriculation, assurances et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation de Credit Chrysler Canada Ltée. Le premier versement et un dépôt de sécurité seront exigés. Location pour usage personnel. Rachat non requis. Le locataire est responsable de l'exécution de kilométrage après 51 000 km, au taux de 9 \$ le km. Le concessionnaire peut vendre/louer à un prix moindre. Jusqu'à épuisement des stocks.

La Croix-Rouge ouvre un centre de don sur rendez-vous

PIERRE BELLEMARE

La Croix-Rouge vient de procéder à l'ouverture d'un centre de don sur rendez-vous dans le centre-ville de Montréal. Situé à la Place Montréal Trust, il sera ouvert les mardis, mercredis et jeudis et ce, jusqu'au 29 août prochain. Il accueillera quotidiennement près d'une cinquantaine de donneurs. Ceux-ci pourront prendre rendez-vous en téléphonant au 288-8472.

Il sera ainsi possible pour une personne de faire un don de sang sans attendre puisque sa place lui sera réservée. L'accès à ce centre est très facile par le métro, l'autobus et l'automobile. Avec le concept du don sur rendez-vous, la Croix-Rouge tente d'adapter ses services aux besoins de sa clientèle. Ce projet, s'il est concluant, pourrait mener à l'ouverture de mini-centres au quatre coins de la région de Montréal.

Par cette initiative et la série de mesures mises de l'avant pour la période estivale, la Croix-Rouge espère éviter un manque de sang durant les mois de juillet, août et septembre. Présentement, la réserve collective de sang est à 39 % de son niveau souhaitable. Le O négatif est le groupe sanguin le plus en manque avec seulement 62 unités sur un inventaire souhaitable de 270.

Durant les chauds mois d'été, pas moins de 48 600 unités de sang seront nécessaires afin de pouvoir supporter la demande des hôpitaux. Parmi les mesures mises de l'avant, il faut noter la Grande Tournée des centres commerciaux, la reprise des collectes dans la région de l'Abitibi, l'augmentation des objectifs de plusieurs collectes et une toute nouvelle campagne de publicité.

Par ailleurs, Raymond Gervais a été réélu dans sa fonction de président du conseil d'administration de la division du Québec de la Croix-Rouge canadienne.

Micro-Bytes

LES SYSTÈMES INCLUMENT :		PENTIUM 120	
DE BASE		644,99\$	
*PROCESSEUR INTEL	*CARTE VIDÉO 1M PCI	P133 -- 30\$	P200 -- 235\$
*CARTE MÂITRESSE	*16 MEGA-OCTETS	P150 -- 40\$	MMX166 -- 200\$
*256K CACHE	MEMOIRE EDO	P166 -- 80\$	MMX200 -- 305\$
*CHIPSET INTEL TRITON	*DISQUE DUR 1.7 GIG		
*BOÎTIER MINITOUR	*CLAVIER WPS		
*LECTEUR 1.44 3 1/2 po	*SOURIS ET TAPIS		
No 1 PROCESSEUR INTEL CARTE MÂITRESSE DE TYPE PCI 512K PIPELINE BURST CACHE CHIPSET INTEL TRITON 3 (VX) BOÎTIER MINITOUR LECTEUR 1.44 3 1/2" CARTE VIDÉO PCI 16 MEGA-OCTETS MEMOIRE EDO DISQUE DUR 2.5 GIG EIDE CLAVIER WINGS SOURIS ET TAPIS CD ROM 16X CARTE DE SON 16-BIT HAUT PARLEURS AMPLIFIÉS FAX MODEM 33.6 AVEC VOIX ÉCRAN COULEUR 14" SVGA 28M		No 2 PROCESSEUR INTEL CARTE MÂITRESSE TYPE PCI 512K PIPELINE BURST CACHE CHIPSET INTEL TRITON 3 (VX) BOÎTIER MINITOUR LECTEUR 1.44 3 1/2" CARTE VIDÉO 4M S3 VIRGE 3D PCI 32 MEGA-OCTETS MEMOIRE EDO DISQUE DUR 4.3 GIG EIDE CLAVIER WINGS SOURIS ET TAPIS CD ROM 24X SOUNDBLASTER AWE64 HAUT PARLEURS AMPLIFIÉS FAX MODEM 33.6 AVEC VOIX ÉCRAN COULEUR 17" SVGA 28M	
PENTIUM 120 1099,99 \$		PENTIUM 166 1949,99 \$	
150	166	MMX 166	MMX 200
+60\$	+80\$	+200\$	+225\$
ÉCRAN SVGA COULEUR 14" 199,99 \$		GRAVIS GAMEPAD 4 JEUX 23,99 \$	
CARTE VIDÉO ORCHID RIGHTeous 3-D 239,99 \$		FAX MODEM 33.6 AVEC VOIX ET SPEAKERPHONE 74,99 \$	
ÉCRIVEUR DV HP 60201 6X 1 LIRE 2X ÉCRIRE 489,99 \$		CD VIRGE 680 MEG 5 POUR 39,99 \$	
NOUS OFFRONS SERVICE SUR SITE APPELÉZ POUR LES PRIX			
MÉMOIRE 1 M 9 \$ 30 PIN 72 PIN \$27 NON-P 4M 24 \$ 8M 41 \$ 16M 74 \$ 32M 156 \$		SPECIAL GRANDE VENTE CARTE DE SON ! 8-BIT 29,99 \$ 16-BIT 34,99 \$ SOUND BLASTER 16 69,99 \$ SOUND BLASTER 32 114,99 \$ SOUND BLASTER AWE64 129,99 \$	
FRANCHISES MICRO-BYTES MAINTENANT DISPONIBLES : APPELÉZ 522-2550			
940, BOUL. ST-JEAN COIN BRUNSWICK POINTE-CLAIRE TEL.: 426-2586 FAX: 426-3455 MTL: 990-0576		3905, TASCHEAU COIN HOLMES ST-HUBERT TEL.: 445-7170 FAX: 445-7086 MTL: 990-6994	
6436, JEAN-TALON E. COIN LANGLIER ST-LÉONARD TEL.: 253-4306 FAX: 253-5634			
LES PRIX SONT SUIVET À CHANGEMENTS DE PRIXS. WEB: www.microbytes.com LA VENTE SE TERMINE LE 15 JUILLET 1997 E-MAIL: info@microbytes.com FAX: 988-1188 PAR INTERNET SEULEMENT			

En banlieue de la planète Mars

Vous avez vu les images de la planète Mars, l'autre jour à la télévision? Eh bien! j'ai un scoop pour vous. Ces images n'ont pas été tournées sur Mars comme la NASA l'a laissé entendre: ces images ont été captées dans sa banlieue la plus proche, sur une planète nommée Amos.

Le flash m'est venu lundi après-midi alors que deux profs Tournesol, spécialistes de la géomorphologie, m'ont entraînée sur la terre blonde et sablonneuse d'un esker.

Je vous rappelle qu'un esker est un dépôt de sable, de gravier et de roche laissé par les glaciers à la fin de la glaciation. En gros, ça ressemble à une langue de sable tombée par inadvertance dans une forêt d'épinettes.

L'Abitibi compte presque autant d'eskers que de moustiques, notamment dans la région d'Amos où l'esker le plus long s'étend sur 70 kilomètres.

La ressemblance entre le paysage désertique de l'esker et celui de Mars est à ce point frappante qu'en foulant mon premier esker, j'en ai conclu que pour réduire ses coûts, la NASA aurait pu tout bonnement diffuser ses images martiennes d'Amos sans que personne ne fasse la différence.

Vous pensez que je déraile? Vous avez entièrement raison.

Depuis que je suis arrivée en banlieue de la planète Mars, dimanche en fin d'après-midi, je déraile quotidiennement.

J'ai beau me répéter que je participe au troisième Symposium d'arts visuels d'Abitibi-Témiscamingue, un événement tout ce qu'il y a de plus sérieux, je vois des cristaux de neige suspendus dans les arbres sous la pluie, des poissons-girouettes s'agiter dans le vent et des blocs erratiques se promener sur la voie publique.

J'entends des pierres qui prient, des pierres qui parlent et des nuages qui chantent sous la direction musicale du fils d'Hubert Reeves.

La seule chose que je n'ai pas vue, c'est un débarquement de Martiens. Mais ça, c'est la faute d'un Islandais foireux qui avait promis aux organisateurs du Symposium de faire apparaître des petits hommes verts à minuit dans le ciel d'Amos.

Au lieu d'une rencontre du troisième type, l'Islandais nous a bricolé un pet de nuages dans la nuit. Un pet, une colonne de boucane et c'est tout. Même les flics d'Amos, pourtant peu portés sur l'art actuel, étaient déçus.



Vous vous demandez sans doute ce que je fous à Amos dans un symposium d'arts visuels? C'est aussi ce qu'un de mes boss voulait savoir.

— Vous ne lisez pas mes chroniques, boss? ai-je répondu. En novembre dernier, je vous annonçais ici même, dans *La Presse*, que le comité organisateur du Symposium m'invitait à titre de présidente d'honneur. Eh bien! nous y sommes, boss. Le Symposium s'est ouvert hier. Ce matin, une vingtaine d'artistes du Québec, du Canada mais aussi des pays scandinaves, vont envahir les parcs et les berges de la rivière Harricana et se mettre à l'oeuvre pour le plus grand bonheur des habitants d'Amos.

Au lieu de se taper l'habituel Festival de la crevette ou du navet, ceux-ci vont se faire parler d'art actuel pendant deux semaines.

Mieux: ils ont déjà commencé à faire de l'art eux-mêmes.



**Nathalie
PETROWSKI**

Leur plus récente création collective est une tempête de neige ou si vous voulez, 200 000 cristaux fabriqués à partir de litres de lait recyclés.

Les cristaux ont une grande utilité sociale à Amos. Leur accrochage aux quatre coins de la ville n'est pas que décoratif. Il signale qu'ici, il y a un artiste au travail.

Le projet a été conçu par le créateur du célèbre tapis stressé (un tapis en litres de lait écrasés), un joyeux Bleuet du nom de Jean-Jules Soucy.

Depuis le mois de mai, les salles d'attente des médecins, des dentistes et des avocats d'Amos, sont équipées d'agrafeuses et de cartons de lait.

Tous ceux qui ne savaient pas quoi faire de leurs dix doigts se sont mis à agraffer furieusement.

Depuis le mois de mai, aussi, une équipe de 35 bénévoles, surtout des madames, s'est enfermée à l'aréna municipal sept jours sur sept afin de fabriquer des ti-cristaux à la chaîne.

Les dames n'ont pas été payées une cenne. Les bonnes journées, elles pouvaient fabriquer jusqu'à 3000 cristaux. Plusieurs ont comparé l'expérience à une séance intensive de tricot. Lorsque la *shoppe* à cristaux a fermé boutique, plusieurs madames se sont senties perdues et désœuvrées. On ne sait plus quoi faire de nos mains, a dit l'une d'entre elles aux organisateurs du Symposium.

L'autre projet qui suscite l'enthousiasme des foules amossoises s'appelle le Bloc erratique.

Il ne s'agit pas du nouveau surnom du Bloc québécois. Il s'agit seulement d'imiter Obélix et de tirer un bloc de pierre de 15 tonnes installé sur des billots.

C'est Paul Ouellette, un prof d'arts plastiques de la polyvalente du coin, qui a imaginé ce rituel égyptien, avec les fouets et les pharaons en moins.

Chaque jour pendant deux semaines, une cinquantaine de personnes sont réquisitionnées au pied du bloc à 7 h. Elles doivent tirer le bloc sur environ 300 mètres.

Hier matin, le maire d'Amos et une cinquantaine d'employés municipaux m'attendaient de pied ferme devant le bloc. La fébrilité était d'autant plus grande qu'il s'agissait de la première virée officielle du bloc erratique.

Le mastodonte de 15 tonnes allait-il se laisser tirer gentiment? C'est ce que nous allions voir.

Au bout de quelques secondes seulement, c'était tout vu: le bloc n'avancait pas, il filait à un train d'enfer! La difficulté n'était pas de le tirer, mais de le retenir. Tandis que les uns tiraient sur les cordes, les autres veillaient à la rotation des billots sous le bloc. Tout marchait rondement jusqu'à ce que Paul Ouellette soit transporté à l'hôpital avec une main à moitié broyée. Le médecin a diagnostiqué deux fractures. Bye bye, Paul!

À Montréal, ce genre d'accident aurait freiné les ardeurs des participants. Pas à Amos. Les Amossois, dont je suis maintenant convaincue qu'ils descendent des Martiens, ont continué à tirer comme si de rien n'était. Ils y sont encore ce matin.

Et ce matin, je m'interroge: pourquoi aller sur Mars quand Amos est à seulement 600 kilomètres de Montréal?

Tous nos diamants sont soigneusement sélectionnés par nos gemmologistes agréés (AGS).

KAUFMANN
de SUISSE
2195 CRESCENT, (514) 848-0595
A Palm Beach, FL 210 Worth Ave.

loto-québec résultats

GRAND PRIX
Tirage du 07-07-08
3 5 9 13 15
19 22 23 25 27
31 34 37 38 40
46 49 61 63 64
NUMÉRO: 174816

Extra Tirage du 07-07-08
3 4
527 3487

T.V.A. LE RÉSEAU DES TIRAGES

BRACELET TENNIS

Total
0,50 carat **588 \$** Prix courant 1176 \$
1 carat **1088 \$** Prix courant 2176 \$
Aussi disponible jusqu'à 4 carats.

LE PARCHEMIN
DEPUIS 1966

Nos diamants et pierres précieuses sont sélectionnés par le laboratoire Gemmologique du Canada.

Mezzanine, MÉTRO Berri UQAM, 1500, rue Berri
Montréal 845-5243 sans frais 1-800-667-6878

MONT TREMBLANT
Spéciaux Vacances

2 nuits à partir de **85 \$/p***
5 nuits à partir de **139 \$/p***

Comprenant:

- Hébergement en condominium pour 4 pers.
- Croisière sur le Lac Tremblant
- Remontée panoramique au sommet du Mont Tremblant
- Accès piscine, plage et spa
- Camp de jour pour enfants
- 1 heure de pédalo
- 1 heure de canot
- 1 heure de tennis
- BBO jeudi et samedi midi

Special: jusqu'au 11 juillet 1997
1 nuit additionnelle gratuite

* Prix basé sur un condo avec cuisine partagée pour 4 personnes à Condotel du Village. Spéciaux pour 2 en chambre d'hôtel à 95\$/p et 165\$/p.

Info: 1 800 567-6764
Montréal: 476-0957

ACURA

Integra

Passez L'ÉTÉ AU FRAIS

AU VOLANT D'UNE INTEGRA OU D'UNE 1,6EL SPORT

Un seul prix HOT

287\$* par mois

Transport et préparation **inclus**

1,6EL Sport

Une vision qui inspire un élan de passion. **ACURA**

*Tarifs mensuels de location-bail d'une durée de 48 mois, établis pour l'Integra, modèle DC433V et la 1,6EL, modèle MB456V (total des paiements: 13 776\$). Un acompte de 2 950\$ pour l'Integra et de 1 950\$ pour la 1,6EL, un dépôt de sécurité et un premier versement sont requis. Allocation de 24 000 km par année (frais de 0,10\$ par km supplémentaire). Taxes, frais d'immatriculation et assurances en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour la valeur résiduelle prédéterminée. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km. Assistance routière Acura. Offre disponible seulement par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. Sujet à l'approbation du crédit.

ACURA LES CONCESSIONNAIRES FIALES

ACURA BROSSARD 9100, boul. Taschereau, Brossard. 659-1616
LES GALERIES ACURA 7100, boul. Métropolitain Est, Anjou. 354-8811
ACURA PLUS 255, boul. de la Seigneurie, Blainville. 435-4455
LUCIANI ACURA 4040, rue Jean Talon O., Montréal. 340-1344
ACURA GABRIEL 4648, boul. St-Jean, Dollard-des-Ormeaux. 696-7777

Montréal métro

Disparition prochaine du carrefour mortel

Il y aura un viaduc à l'intersection de l'autoroute 20 et de l'avenue Woodland

MARC THIBODEAU

La tristement célèbre intersection de l'autoroute 20 et de l'avenue Woodland, à Beaconsfield, n'apparaîtra plus bientôt dans les cauchemars des automobilistes de la métropole.

Le ministre des Transports, Jacques Brassard, a annoncé hier qu'il ouvrirait largement ses coffres afin de régler définitivement le problème posé par ce mortel carrefour et celui, tout aussi dangereux, situé à l'angle de l'autoroute et du chemin Morgan, à Baie-d'Urfé.

« Nous avons la conviction du devoir accompli », s'est réjoui le ministre au cours de l'après-midi à l'hôtel de ville de Beaconsfield, où il a signé un protocole d'entente avec le ministère des Transports aux deux municipalités concernées par le projet de 26 millions de dollars.

À Beaconsfield, les ingénieurs du ministère ont décidé qu'il était préférable de faire passer l'autoroute 20 sous l'avenue Woodland, au coût de 14,5 millions. Le concept d'échangeur retenu s'apparente à celui construit à l'intersection de l'autoroute et de la rue Cartier, à Pointe-Claire.

Une solution pour le moins coûteuse, reconnaît le directeur de la région Île-de-Montréal du MTQ, Pierre-André Dugas, puisque la construction d'un viaduc n'aurait coûté « que quatre ou cinq millions ».

« Mais ce n'était pas une solution viable puisqu'il aurait fallu réaménager substantiellement le secteur. Un viaduc aurait également créé plus de pollution sonore, tout en multipliant les délais de

construction. On nous demandait une solution rapide », a expliqué M. Dugas à *La Presse*.

À Baie-d'Urfé, ce sera plutôt le chemin Morgan qui passera sous l'autoroute, notamment afin de permettre un éventuel prolongement de la route sous les voies ferrées du CN et du CP. Cette partie du projet coûtera 11,9 millions, versés en majeure partie par le gouvernement qui paiera, au total, 22,5 des 26 millions requis.

L'intervention du ministre a été saluée chaudement par les élus de Beaconsfield et de Baie-d'Urfé ainsi que par le Groupe Action 20, qui multipliait les démarches depuis 1995 afin de convaincre le gouvernement de passer à l'action.

« On ne pouvait pas demander mieux, a déclaré Jacques Marcotte, membre de l'organisme. Le ministre a compris qu'il était important de trouver des solutions permanentes pour les deux intersections du même coup. »

Le gouvernement entend procéder aux appels d'offres dès l'automne avant d'entamer les travaux en 1998. Ils devraient être terminés avant l'an 2000.

Les intersections actuelles, où 130 accidents sont survenus depuis 1989, causant 12 morts, ne seront plus alors qu'un « mauvais souvenir », se réjouit Jacques Marcotte.

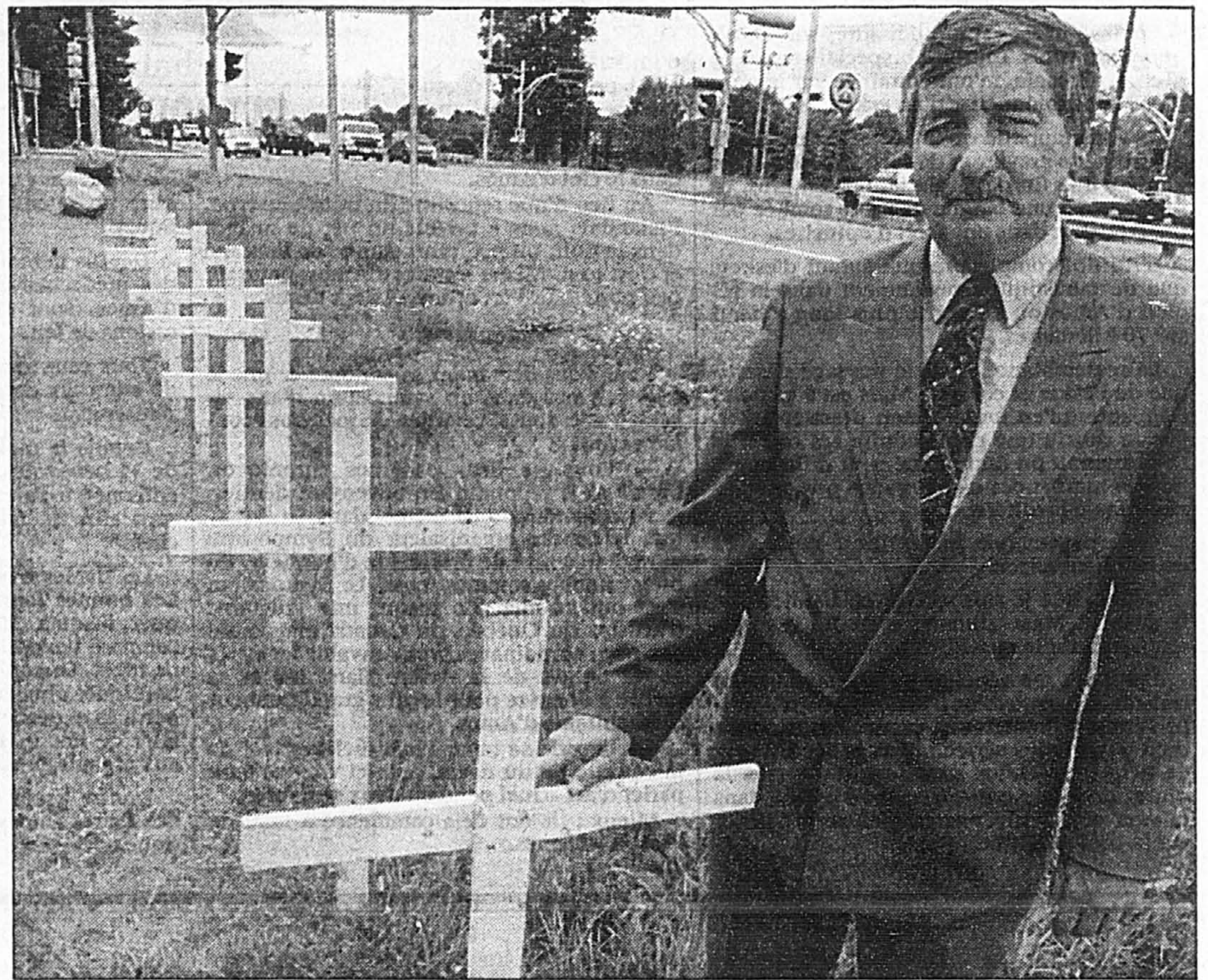


PHOTO RÉM LEMÉE, La Presse

Jacques Marcotte, ici devant les croix érigées en mémoire des victimes de l'intersection de l'autoroute 20 et de l'avenue Woodland, se réjouit de constater que le gouvernement ait décidé de résoudre le problème « une fois pour toutes ».

Carignan ne veut rien savoir d'une fusion avec Chambly

MARTHA GAGNON

Malgré les sollicitations pressantes de sa voisine, la Ville de Carignan n'est nullement intéressée à fusionner avec Chambly ou à d'autres municipalités.

« On vit comme ça depuis plus de 100 ans et il n'y a aucune raison de changer, a déclaré hier le greffier, Jean Lacroix. Il n'est pas question de morceler notre territoire pour permettre à Chambly de s'agrandir. Avec une population de 6000 habitants, nous avons la masse fiscale suffisante pour survivre et offrir des services. De plus, le gouvernement nous demande de fournir le même effort financier que Chambly concernant les transferts. Et la taxe foncière est beaucoup moins élevée. »

Carignan se dissocie de la démarche entreprise par la Ville de Chambly, qui a soumis récemment au gouvernement des scénarios de fusion dans le cadre de la politique de consolidation des communautés locales.

« Nous n'avons pas participé à la rédaction du document avec lequel nous sommes en désaccord, précise M. Lacroix. Les villes agricoles possédant un vaste territoire comme le nôtre sont très courtisées ces temps-ci par les municipalités urbaines. »

Il ajoute que l'idée de fusion a déjà suscité un débat au sein de la population en 95-96.

« Des citoyens ont d'ailleurs mis sur pied l'Association pour garder Carignan intact. La fusion est loin de faire l'unanimité chez nous », rappelle M. Lacroix.

Le directeur général de Chambly, Michel Merleau, affirme, pour sa part, que sa ville, qui compte plus de 16 000 habitants, souhaite « rationaliser ses limites territoriales et désire que le gouvernement finance une étude de faisabilité pour vérifier si le projet de fusion est réaliste et rentable. Nous croyons pouvoir maximiser nos ressources ».

La proposition principale du document consiste à réduire le territoire de Carignan au profit des villes de Chambly et de Saint-Luc en créant un nouveau découpage. Les modi-

fications soumises sont les suivantes : l'île Demers et l'île aux Lièvres devraient faire partie du territoire de Chambly, tout comme le chemin Sainte-Thérèse jusqu'au pont 7 du canal de Chambly, ainsi que le secteur situé entre l'avenue De Salaberry, le boulevard Fréchette et l'autoroute des Cantons de l'Est.

Par ailleurs, le secteur situé au sud de l'autoroute, qui fait actuellement partie de Chambly et Carignan, devrait fusionner avec Saint-Luc, qui a manifesté un intérêt.

Ainsi, le territoire de Chambly serait limité par les rivières l'Acadie et Richelieu, ainsi que l'autoroute des Cantons de l'Est.

« Lorsqu'on téléphone aux gens du chemin Grande Ligne, de l'autre côté de l'autoroute, c'est un interurbain, dit M. Merleau. Ils font partie de la région de Saint-Jean. Il faut redéfinir les frontières. »

Dans son document, la Ville de Chambly mentionne que Carignan n'a pas de noyau : « C'est une municipalité composée d'une vingtaine de petits développements disséminés qui se sont réalisés sur des terres agricoles ou dans des îles. Ces développements provoquent aujourd'hui des problèmes environnementaux qui exigent d'y implanter des services d'eau et d'égout. La situation d'équipements tels que l'usine d'épuration suscite des problèmes en raison de la dissémination. »

Le greffier de Carignan affirme que la Ville de Chambly profite d'un litige sur les services d'eau pour soulever à nouveau la question de la fusion.

« Chambly refuse d'autoriser des résidents du chemin de Sainte-Thérèse, de même les futurs habitants de ce secteur, de se brancher au réseau d'aqueduc géré par la régie intermunicipale. Le ministère de l'Environnement doit se prononcer sur le litige », explique M. Lacroix.

M. Merleau réplique que la Ville de Chambly n'a fait que répondre à l'invitation du ministre des Affaires municipales de soumettre des propositions de fusions.

Pas de caméras vidéo au conseil de Longueuil

MARTHA GAGNON

La Ville de Longueuil refuse que des citoyens utilisent des caméras vidéo pour filmer les séances du conseil.

Elle soumettra ce soir une modification à son règlement sur la régie interne du conseil afin d'interdire l'utilisation d'un « mécanisme d'enregistrement sonore ou visuel lors des assemblées, à l'exception des journalistes ».

Le porte-parole de la Ville, Jean Racicot, a expliqué hier que des citoyens avaient, en effet, formulé une demande pour enregistrer les délibérations du conseil.

« Rien ne justifie d'accorder une telle autorisation, dit-il. Surtout qu'on ignore à quelles fins serviront les enregistrements. Les assemblées sont publiques et les citoyens peuvent s'y exprimer. Je pense que l'attitude est la même dans les autres villes. Les assemblées sont publiques et tout le monde peut y assister. »

Michel Jean est un citoyen qui s'est fait rappeler à l'ordre au cours d'une assemblée,

en juin, pour avoir enregistré quelques minutes de l'assemblée du conseil sans autorisation. Il est déçu de la position des autorités.

« Avec les transferts gouvernementaux et les compressions, les décisions municipales vont prendre encore plus d'importance, explique-t-il. Comme les citoyens ne peuvent pas toujours être présents aux assemblées, je trouvais intéressant d'enregistrer les séances. »

M. Jean a même soumis un projet à la Ville dans lequel il proposait d'enregistrer les assemblées et de les rendre disponibles au public en remettant une copie de la vidéo à la bibliothèque et en diffusant les débats sur Internet.

« La présence de caméras inciterait sans doute les membres du conseil à bien peser leurs mots et à bien se comporter, ce qui n'est pas toujours le cas », ajoute-t-il.

M. Jean assure qu'il n'a aucun intérêt politique, seulement un intérêt en tant que contribuable.

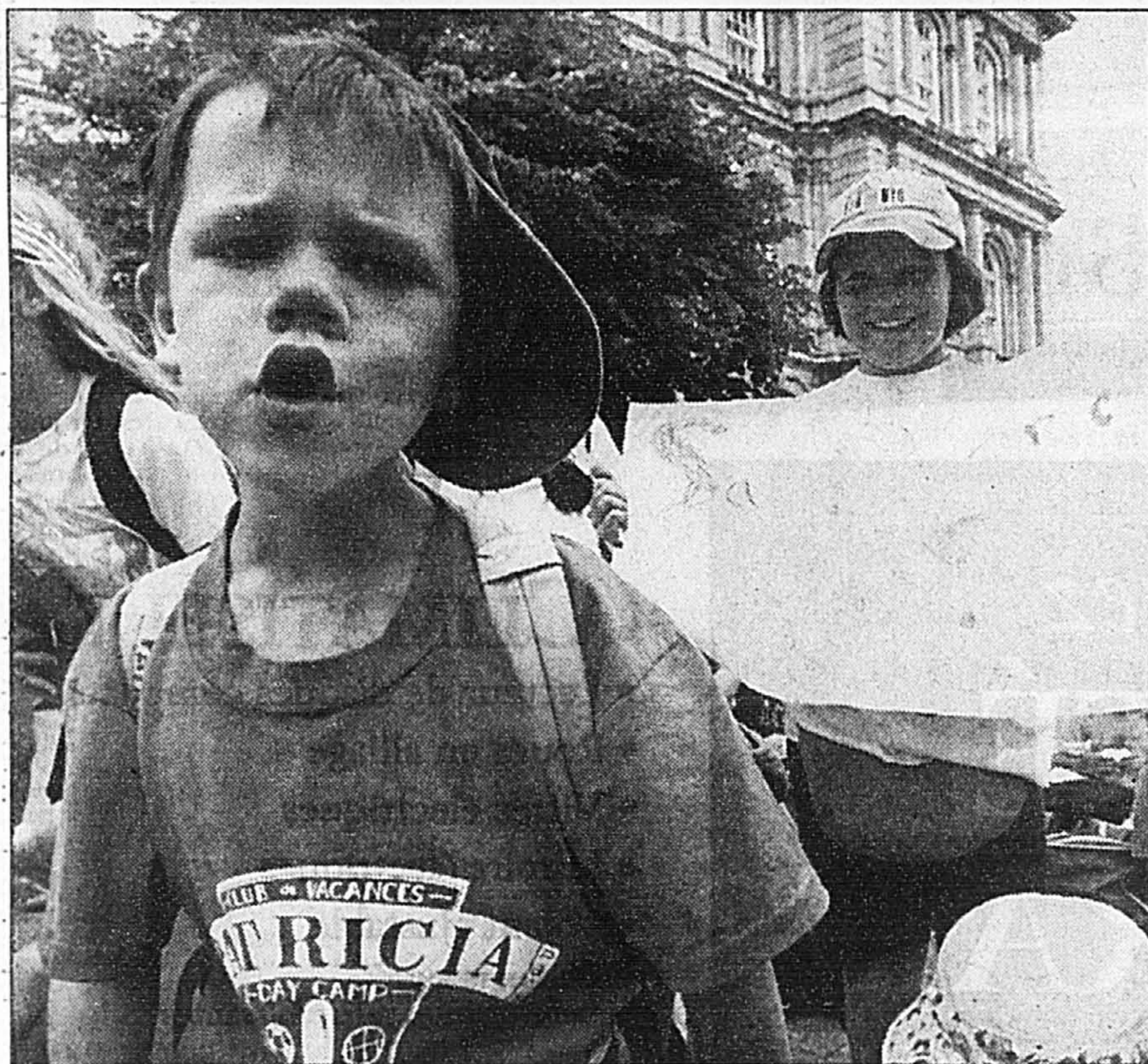


PHOTO ROBERT SKINNER, La Presse

Le jeune Patrick, 8 ans, du camp de jour Parc Patricia, à Notre-Dame-de-Grâce, a participé hier à la manifestation devant l'hôtel de ville de Montréal.

Les camps de jour réclament plus d'argent de Montréal

MARIE-ÈVE GÉRIN

« Pour financer leurs sorties, les enfants sont forcés de faire des 'lave-autos' », déplore Delia Walton, co-administratrice du camp de jour Westheaven de Notre-Dame-de-Grâce.

Pour manifester leur insatisfaction face à l'administration Bourque, le Regroupement des camps de NDG/Côte-des-Neiges, avec quelques centaines de leurs enfants, sont allés pique-niquer hier sur la place Vauquelin, juste à côté de l'hôtel de ville.

Selon le Regroupement, le problème de financement remonte à l'année dernière, alors que la Ville a transféré aux camps, en échange d'une subvention, la responsabilité de payer leurs moniteurs.

« Depuis plus d'un an, la Ville nous donne l'argent des salaires mais pas celui consacré aux avantages sociaux des employés. En fait, les camps de vacances ont vu leur budget fondre de 10 % à 15 % », résume Andrée Durocher, responsable du Regroupement de camps de jour.

Mme Noushig Eloyan, présidente du comité exécutif de la Ville de Montréal et responsable du dossier des loisirs, soutient, au contraire, que le budget consacré aux camps de vacances a légèrement augmenté cette année.

« Le Regroupement exagère. Au printemps 1996, la Ville a transféré la responsabilité de l'embauche des moniteurs dans le but d'accroître la prise en charge de ses partenaires. Non seulement le budget accordé aux camps de jour est-il le même, mais les organismes n'ont pas les mêmes contraintes que la Ville en ce qui a trait aux avantages sociaux des employés. Ils ont beaucoup plus de latitude », explique Mme Eloyan, tout en

regrettant que des enfants soient « pris en otages » pour des questions administratives.

Cette année, la Ville de Montréal a accordé 1,1 million de dollars aux 133 camps de jour situés sur son territoire, soit un peu plus qu'en l'an dernier.

Mais les responsables des camps de jour de NDG/Côte-des-Neiges persistent et signent : « Actuellement nos administrateurs sont obligés de se casser la tête pour trouver les fonds pour les sorties des enfants. On a moins d'argent qu'en 1995 et tous les prix augmentent », maintient Mme Durocher en soulignant que les camps de jour sont administrés, en grande partie, par des bénévoles.

Dans les 133 camps qui font partie du Regroupement, le coût d'inscription des enfants varie de 30 \$ à 225 \$ pour sept semaines. Si les camps utilisent tous les services gratuits de Montréal (parc de l'île Sainte-Hélène, Jardin botanique, etc.), ils doivent par ailleurs payer le transport des enfants pour se rendre sur place.

« Le Regroupement des camps de NDG/Côte-des-Neiges est né dans un but d'entraide : les camps riches aident les camps des quartiers défavorisés », ajoute Mme Durocher.

Rappelons par ailleurs que les 18 camps de jour qui souffraient jusqu'à récemment d'une insuffisance de moniteurs ont vu leur demande satisfaite par le gouvernement fédéral à la fin juin. En plus des subventions de la Ville de Montréal, les camps de jour reçoivent des fonds du programme fédéral placement-carrière-été pour payer les animateurs.

Les 133 camps de jour de Montréal embauchent quelque 800 moniteurs et accueillent plus de 16 000 enfants.

Montréal métro

La Ville chouchoute le Vieux-Montréal

Quelque 5,7 millions sont consacrés au quartier, et 1,5 million à la réfection des rues

CHARLES CÔTÉ

L'administration Bourque consacre près de la moitié des dépenses adoptées hier au conseil municipal au Vieux-Montréal et ne prévoit dépenser que 1,5 million aux réfections des rues et trottoirs. Le total pour toute l'année à ce chapitre atteindra 12 millions, un des plus bas niveaux depuis 30 ans.

Sur plus de 11 millions de nouveaux crédits votés hier, 5,7 millions seront déversés autour de l'hôtel de ville. Le réaménagement des abords du métro Champ-de-Mars coûtera 185 000 \$, un nouvel éclairage de la rue de la Commune, 788 000 \$. Près d'un million sera affecté à l'érection du monument à

John Young, le fondateur du port de Montréal, angle de la Commune et Saint-Pierre. Ce monument est remis depuis 1989.

Mais le plus gros morceau, 3,8 millions, va au réaménagement de la place Jacques-Cartier. La Ville veut remplacer la voie carrossable asphaltée par une promenade en

granit. Ces nouveaux travaux viennent s'ajouter à de nombreux autres en cours de réalisation dans le secteur.

Après l'octroi de 1,3 million pour la réfection ou la construction de plusieurs édifices, dont 356 000 \$ pour un nouveau chalet dans le parc Saint-Simon-Apôtre, la Ville ne consacrera que 4,5 millions aux trottoirs et rues dans les autres quartiers. De cette somme, 2,5 millions vont à la réfection majeure du boulevard Saint-Jean-Baptiste, dans le quartier Rivière-des-Prairies, et 460 000 \$ aux travaux d'infrastructure aux abords du futur supermarché Maxi, à l'intersection de l'avenue Papineau et du boulevard Crémazie.

Il ne reste donc que 1,5 million à saupoudrer sur toutes les fissures et tous les trous dans le reste de la ville, ce que l'opposition a dénoncé hier au conseil.

« Il y a un journal (*La Presse*) qui fait maintenant une chronique quotidienne sur le délabrement de Montréal, et des miettes sont consacrées aux réparations », a lancé André Lavallée, du RCM.

« C'est du luxe, un projet personnel du maire », a ajouté pour sa part le conseiller indépendant Marvin Rotrand, au sujet du projet de la place Jacques-Cartier.

Cependant, une majorité des conseillers de l'opposition, dont tous les ex-membres de Vision Montréal, ont voté en faveur de la

réfection de la place Jacques-Cartier. Pierre-Yves Melançon, qui a répondu aux questions de l'opposition, a rétorqué que le budget de réfection se situait au bas de la moyenne des dix dernières années, alors qu'il a varié de 10 à 60 millions.

Quant aux investissements consacrés au Vieux-Montréal, il affirme qu'ils profitent d'une subvention du ministère de la Culture et des Communications qui couvrira 50 % de leur coût.

Pour la conseillère Hélène Fotopulos, du RCM, d'autres organismes comme le Vieux-Port ou des amateurs auraient pu contribuer à l'érection du monument à John Young.

Hippodrome : Québec attend le retour du maire Bourque

CHARLES CÔTÉ

S'il n'en tient qu'au vice-premier ministre Bernard Landry, la vente de l'Hippodrome de Montréal à la SPICC, négociée par le ministère des Finances et le chef de cabinet du maire Pierre Bourque, ira de l'avant.

« J'ai hâte que le maire revienne et que la décision qui est la sienne soit mise en oeuvre », a-t-il déclaré hier.

Cependant, la fronde des conseillers de Vision Montréal pourrait faire échouer son projet. Depuis le caucus du parti, lundi, tout est sur la table, même les propositions de l'opposition à l'hôtel de ville. Si les hauts dirigeants du parti continuent de défendre l'entente, une majorité de conseillers réclament maintenant d'avoir le portrait complet de la situation avant de se prononcer.

« Je n'appuierai jamais un tel

projet sans avoir les données exactes », insiste le conseiller Jacques Charbonneau, alors que Marie Lebeau et Aimé Charron, deux de ses collègues de Vision Montréal, l'approuvent. M. Charbonneau s'attend à ce que le propriétaire du terrain, la Société de développement de Montréal, lui fournisse un dossier complet. « On a des évaluations qui vont jusqu'à 60 millions de pertes sèches pour la Ville », ajoute-t-il, en précisant qu'il préfère préserver le potentiel des terrains de l'Hippodrome.

Trois autres conseillers, Pierre Gagnier, Robert Gagnon et Serge-Éric Bélanger, ont déjà déclaré leur opposition aux termes de l'entente dévoilée lundi par le ministère des Finances.

Le chef de l'opposition RCM à l'hôtel de ville, Thérèse Daviau, propose de conclure un bail à long terme sur le terrain, plutôt que de le vendre.

Entente temporaire entre les pompiers et Montréal

L'Association des pompiers de Montréal et l'administration municipale viennent de ratifier une entente qui met fin à un litige, du moins temporairement, au sujet de la rémunération des employés remplaçant un supérieur.

Au Service de prévention des incendies, celui qui occupe temporairement le poste d'un supérieur, lors d'une période de vacances par exemple, était payé en heures supplémentaires, ce qui pouvait équivaloir à 150 % de son salaire, un régime qui aurait coûté 7 millions au cours des 16 derniers mois, selon l'administration Bourque.

Mais en raison des moyens de pression en vue de renouveler leur convention collective et des objectifs de la Ville de mettre un terme à

cette forme de rémunération, 90 % des pompiers refusaient de remplacer un supérieur, dit le syndicat. Résultat : la Ville devait faire des pieds et des mains pour trouver un remplaçant qu'il fallait payer au taux des heures supplémentaires. Montréal songeait même à retirer le service d'un véhicule ou à fermer des postes si la situation perdurait.

Finalement, on s'est entendu pour que les remplacements soient payés sous forme de congés payés. Mais il s'agit d'une entente temporaire, le temps que le Conseil des services essentiels statue sur les moyens de pression utilisés par les pompiers, une décision qui devrait être rendue d'ici quelques jours.



PHOTO ROBERT NADON, La Presse

Les ornières de l'avenue Papineau atteignent plusieurs centimètres de profondeur et sont particulièrement visibles à l'intersection de la rue François-H.-Prévost.

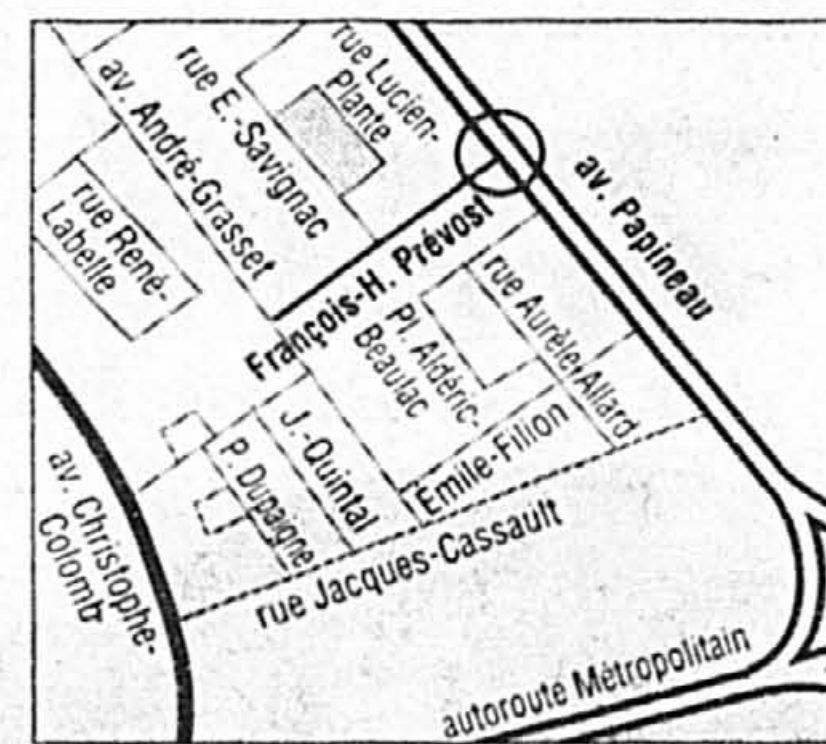
Suivez l'ornière...

DÉLABREMENT

Est-ce un signe de la crise des finances municipales ? Toujours est-il que l'état de la chaussée, des trottoirs et de bien des éléments du décor urbain que l'on tenait pour acquis se détériore gravement dans les villes de la région. La Presse met en évidence quelques-unes de ces horreurs qui finissent par démoraliser les plus endurcis.

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

Un conseil aux automobilistes qui circulent dans l'avenue Papineau, au nord du boulevard Crémazie : ne changez pas de voie, même s'il y en a trois dans chaque



Infographie La Presse

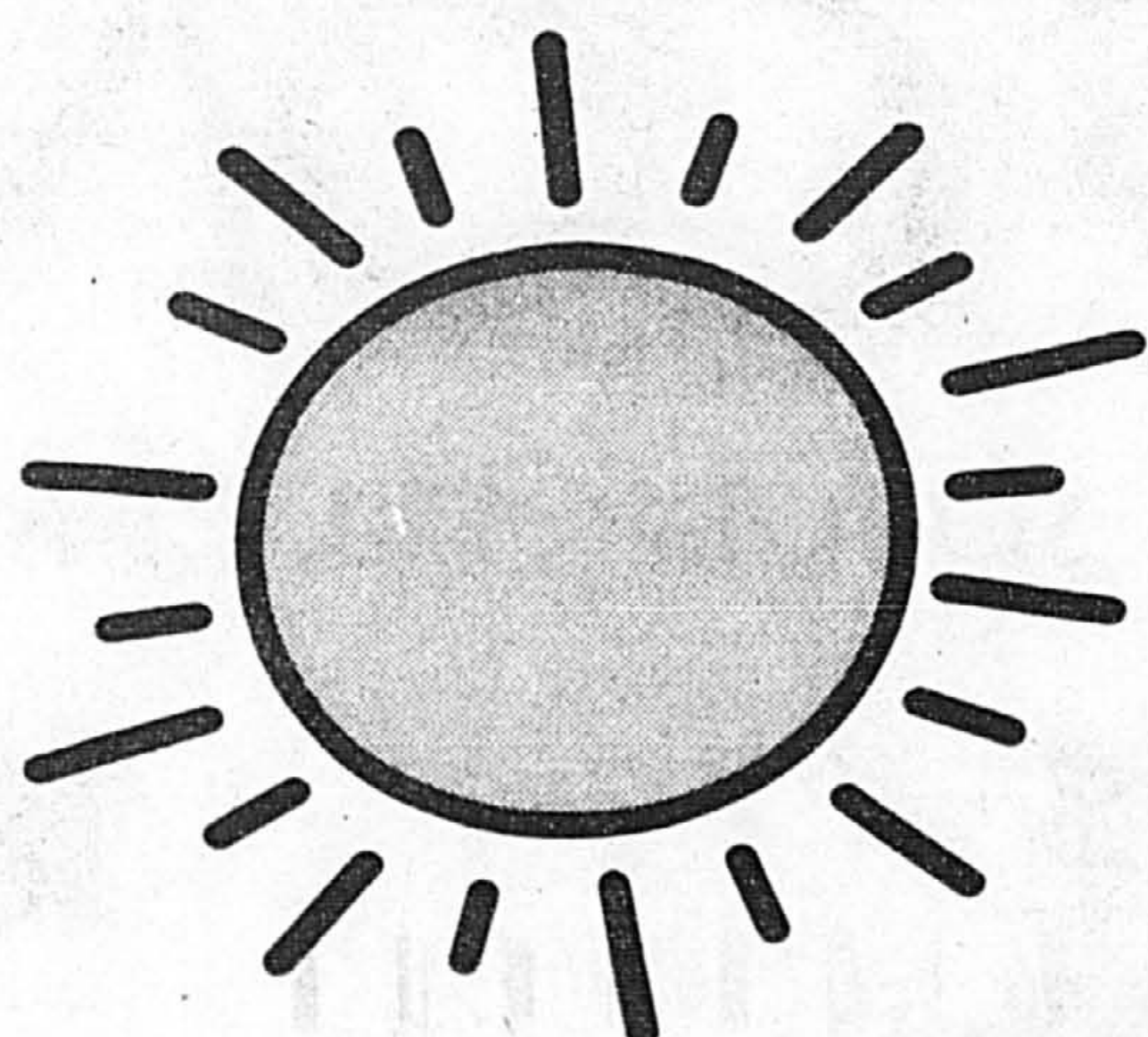
direction. Avec les profondes ornières qui déforment l'asphalte dans ce secteur, qui sait, vous pourriez avoir le mal des transports.

Le phénomène est particulièrement frappant à l'intersection de la rue François-H.-Prévost, où une ligne d'arrêt récemment peinte sur la chaussée souligne admirablement le profil ondulante de celle-ci.

Cette partie de l'avenue Papineau est extrêmement passante : de 23 000 à 26 000 véhicules par jour, selon Gilles Robillard, chef de la division de la voirie de Montréal. L'avenue, via le pont Papineau-Léblanc, mène vers Laval et l'autoroute 440 et est fréquemment empruntée par des camions lourds.

Ce sont ces camions, ainsi que les autobus, qui causent le problème, explique M. Robillard. « On n'a pas encore un asphalte capable de supporter ce genre de pression. » De nouveaux types de bitume, plus résistants, sont à l'essai depuis 1993, mais il est encore trop tôt pour se prononcer sur leur efficacité.

La section de l'avenue Papineau ne sera pas refaite cette année. Toutefois, des travaux de planage et de revêtement de la chaussée pourraient être entrepris dans deux ans, selon les budgets disponibles, indique M. Robillard.



179\$* LOCATION par mois/24 mois
Incluant entretien sans frais†

FINANCEMENT* **3,9%** Achat

TROP BEAU POUR DURER!



Mazda Protegé Édition Spéciale 1997

Pour un temps limité seulement, votre concessionnaire Mazda vous fait une offre imbattable sur la Protegé SE 1997, l'auto la plus spacieuse de sa catégorie.

Louez-la ou achetez-la, notre prix de location et notre taux de financement à l'achat sont incomparables.

Mais faites vite, voyez votre concessionnaire Mazda dès aujourd'hui, car une telle offre risque de passer encore plus vite que l'été.

Les concessionnaires Mazda du Québec



Envoies illustrés offerts en option. *Modèles Protegé SE 1997, modèle D4XJ57AA10 seulement. Pour la location: transport et préparation de 795 \$; comptant initial de 1 500 \$; premier mois et option de 250 \$; déduction immédiate de 250 \$; assurance. †Tous les modèles de la gamme Protegé SE 1997 sont éligibles à l'offre de location. Pour l'achat: ce taux d'intérêt s'applique pour un terme allant jusqu'à 48 mois à tous les modèles neufs Protegé 1997. Sur approbation de crédit. Cette offre ne peut être combinée à aucune autre offre. Des conditions s'appliquent. Voir les concessionnaires participants pour les détails. Les stocks sont limités. Certaines restrictions s'appliquent à l'offre de financement.

Manif en appui à la famille d'une jeune victime de délit de fuite

Policiers et procureurs doivent faire le point dans l'enquête sur la mort de Vincent Desjarlais...

MARCEL LAROCHE

À la veille d'une manifestation de soutien à la famille du jeune Vincent Desjarlais, tué par un chauffard alors qu'il rentrait à vélo à sa résidence de Vaudreuil-Dorion, policiers et procureurs du ministère public se rencontrent aujourd'hui afin de faire le point sur l'enquête visant à élucider ce délit de fuite.

C'est ce qu'a indiqué hier à *La Presse* Me Jean-Pierre Proulx, procureur-chef de la Couronne, à Valleyfield, qui supervise depuis le début le dossier portant sur la mort violente de l'adolescent de 14 ans.

Après une soirée passée chez un copain, Vincent Desjarlais roulait à

vélo, vers 23 h 45 le vendredi 30 mai, lorsqu'il a été happé par une voiture dont le conducteur a poursuivi sa route, près du 450, chemin Lotbinière, à Vaudreuil-Dorion.

Le cadavre du jeune cycliste, vraisemblablement mort sur le coup, devait être découvert vers 4 h, le samedi matin, par un camelot qui l'a aperçu dans le fossé. À partir d'un fragment de pare-chocs trouvé sur les lieux, le détective Normand Berthiaume, de la police de Vaudreuil-Dorion, a réussi à retrouver les 400 km une Mercedes 300 de récent modèle, dont le pare-chocs avant et le phare gauche avaient été fraîchement remplacés.

Des expertises effectuées par le

Laboratoire de sciences judiciaires démontrent clairement que les fragments de métal récupérés près du corps de la victime proviennent de la Mercedes saisie.

Quant au propriétaire de ce luxueux véhicule, un homme de la région de Montréal qui avait justement passé la soirée du vendredi 30 mai au club de golf Summerlea, situé au 250, chemin Lotbinière, tout près des lieux de l'accident, il n'a toujours pas été importuné par les policiers qui le considèrent comme leur principal suspect.

Me Proulx a rappelé que ce dossier revêt un caractère particulier, notamment du fait qu'il repose essentiellement sur une preuve cir-

constancielle, la police n'étant pas en mesure d'identifier avec certitude le conducteur de la Mercedes qui a fauché Vincent Desjarlais.

Depuis le 20 juin, jour où Me Anne-Andrée Charette a été saisie du dossier pour le ministère public, plusieurs communications ont eu lieu entre policiers et procureurs dans le but d'obtenir un complément d'enquête, notamment quant à certains témoignages et à la preuve technique sur certaines pièces métalliques trouvées sur les lieux de l'accident.

« En raison de la période des vacances estivales, il apparaît clair que certains documents qui manquent au dossier ne pourront être

fournis avant la mi-juillet, ce qui laisse présager qu'aucune décision ne sera prise avant le début d'août », a précisé Me Proulx.

Par ailleurs, la population de Vaudreuil-Soulanges, indignée qu'aucune accusation criminelle n'ait encore été portée contre le propriétaire de la Mercedes, s'apprête à participer à une manifestation.

L'événement est prévu pour 18 h 30 demain. Les participants prendront le départ à vélo devant la Cité des jeunes, au 400, boulevard Saint-Charles à Vaudreuil, pour se diriger vers le club de golf Summerlea; ils iront ensuite sur les lieux de l'accident, où une minute de silence sera observée.

Condamné à verser 300 000 \$ pour diffamation

La Cour a jugé diffamatoire la croisade d'un conseiller municipal contre un promoteur immobilier

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

On ne peut salir quelqu'un à tort et à travers sous prétexte de protéger l'environnement.

C'est ce que vient de décider la Cour supérieure, en condamnant le conseiller municipal Aldé Darveau à verser environ 300 000 \$ au promoteur immobilier Yvan Leboeuf, qui voulait transformer trois carrières désaffectées en complexe d'habitation.

À l'époque, en 1989, le projet de 20 millions enthousiasmait le mi-

nistère de l'Environnement et la Ville de Val-David, note le juge Jean Guibault. Mais voilà que l'Association des propriétaires du lac Doré (qui est aussi condamnée et dont M. Darveau était porte-parole), remue mers et monde pour faire échec aux visées de M. Leboeuf. Le conseil municipal, les fonctionnaires, les politiciens et les médias sont mobilisés. On accuse le promoteur de ne pas détenir de permis, d'en avoir obtenus sous de fausses représentations, d'assécher le lac et d'avoir emperlifié le conseil municipal.

Or, toutes ces prétentions étaient « totalement injustifiables » et il

s'agit de diffamation, conclut le juge, pour qui le projet de M. Leboeuf était des plus louables. Qui plus est, les opposants au projet n'ont rien vérifié et n'ont pas voulu entendre raison lorsqu'on les a contredits.

« L'ensemble des propos tenus à l'égard des demandeurs sont faux, excessifs, exagérés et irresponsables. (Le tribunal) ne remet pas en cause de quelque façon que ce soit le droit de contester un tel projet. Par contre, une telle contestation se devait de rester dans les limites de la décence. Les défendeurs ne pouvaient discréditer le projet et encore moins les promoteurs en utilisant de faux arguments. »

Il n'est donc pas question de bâillonner les environnementalistes. Mais dans ce cas-ci, leur bonne foi n'était pas évidente, souligne le juge. Les riverains du lac Doré ont trouvé n'importe quel prétexte pour éviter que le nouveau projet résidentiel — décrit comme « haut de gamme » — ne porte ombrage au leur et n'accroisse le va-et-vient dans le secteur. Un comportement d'autant plus condamnable, qu'ils ont aussi ridiculisé M. Leboeuf et ont refusé de s'excuser, préférant continuer leur croisade.

Paralysés pendant sept ans, le promoteur et ses deux compagnies toucheront tout de même 186 000 \$ plus intérêts. Quant à M. Darveau, il ne sait pas encore s'il portera sa cause en appel. Il invoque sa « liberté d'expression », mais ce sont ses assureurs qui décideront s'il y a lieu d'aller de l'avant.

d'hui: il est trop tard pour construire des habitations d'envergure, a-t-il déclaré à *La Presse*. Je vais me contenter de construire les rues et de vendre les terrains à d'autres. Le projet ne sera jamais celui que j'avais imaginé... Mais au moins, je n'aurai plus une partie de la population à dos.

Paralysés pendant sept ans, le promoteur et ses deux compagnies toucheront tout de même 186 000 \$ plus intérêts. Quant à M. Darveau, il ne sait pas encore s'il portera sa cause en appel. Il invoque sa « liberté d'expression », mais ce sont ses assureurs qui décideront s'il y a lieu d'aller de l'avant.

DU 30 JUIN AU 1^{ER} AOÛT

ÇA VA
CHAUFFER

LES CONCESSIONNAIRES
PONTIAC BUICK GMC
VOUS OFFRENT LES PRIX
LES PLUS TORRIDES DE L'ÉTÉ.

0\$ COMPTANT

SUR LA PLUPART DE NOS VÉHICULES.

249\$ /MOIS**
LOCATION 36 MOIS



SUNFIRE 4 PORTES

249\$ /MOIS**
LOCATION 36 MOIS



SUNFIRE GTX

239\$ /MOIS**
LOCATION 36 MOIS



PICK-UP SIERRA
SL SPÉCIAL

339\$ /MOIS**
LOCATION 36 MOIS



TRANS SPORT

189\$ /MOIS**
LOCATION 36 MOIS



FIREFLY 3 PORTES

339\$ /MOIS**
LOCATION 36 MOIS



JIMMY SLS
4 PORTES, 4 X 4

NOTRE VEDETTE ESTIVALE

3,9%***



GRAND AM SE
4 PORTES

319\$ /MOIS**
LOCATION 36 MOIS
OU 19 997 \$*



SAFARI
PASSAGER



Assistance
TOTAL

L'ASSOCIATION MARKETING DES CONCESSIONNAIRES PONTIAC BUICK GMC DU QUÉBEC
OFFRES D'UNE DURÉE LIMITÉE, RÉSERVÉES AUX PARTICULIERS S'APPLIQUANT AUX VÉHICULES DE BASSE NEUF 1997 EN STOCK PHOTOS À TITRE INDICATIF SEULEMENT. **PRIX LOCATION INCLUSE TRANSPORT 645 \$ ET TAXES EN SUS. **PAIEMENTS MENSUELS BASÉS SUR UN TAUX DE 36 MOIS SUJET À L'APPROBATION DU CRÉDIT. PREMIÈRE MENSUALITÉ ET DÉPÔT RÉMBOURSABLE GARANTANT DE 300 \$ À 400 \$ ENCLÈVE À LA LIVRAISON. PRÉPARATION INCLUSE TRANSPORT ÉVALUANT ENTRE 325 \$ ET 895 \$, IMMATRICULATION, ASSURANCES ET TAXES EN SUS LOCATION POUR FINI PERSONNELLES SEULEMENT. TAUX DE 6 % DU 101 APRÈS 60 000 KM. TAUX GARANTIE INITIAL DE 3000 \$ OUVRE LE JIMMY. *TAXES DE

FINANCIEREMENT DE 3,9% APPLICABLE SUR DES TERMES DE 48 MOIS SUJET À L'APPROBATION DU CRÉDIT. L'ASSURANCE ROUTIÈRE ET LA GARANTIE GM TOTAL** SONT OFFERTES SUR TOUS LES VÉHICULES NEUF GM 1997 POUR UNE DURÉE DE 3 ANS OU 60 000 KM SELON LA PREMIÈRE ENVISAGE. TAUX AUX DIPLÔMÉS D'UNIVERSITÉ ET ACCORDÉ SELON LES CRITÈRES ÉTABLIS PAR LE MINISTÈRE FINANCIER. **VOYAGE VOTRE CONCESSIONNAIRE PARTICIPANT POUR TOUTES LES DÉTAILS.

Me Parizeau coûtera 35 000 \$ à ses confrères

Le fonds d'assurance responsabilité du Barreau doit assumer les frais de sa défense

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

Les démêlés de Me Micheline Parizeau avec une de ses clientes coûteront au moins 35 733 \$ à l'ensemble de ses confrères.

En effet, deux ans après avoir blâmé l'avocate pour s'être placée en situation de conflit d'intérêts, la Cour supérieure lui donne raison contre le fonds d'assurance responsabilité du Barreau du Québec. L'organisme doit donc rembourser

à la Montréalaise bien connue tous les honoraires exigés par son avocat. Une facture qui n'a pas fini de s'alourdir, l'affaire faisant présentement l'objet d'un appel.

Le fonds d'assurance soutenait pourtant que Me Parizeau devait se débrouiller seule, parce que ses fautes étaient intentionnelles. De plus, en touchant une commission dans le dos de sa cliente, elle n'agissait pas comme avocate, mais plutôt comme courtier immobilier, a-t-on avancé.

Rappelons qu'en 1995, la cour condamnait Me Parizeau à verser

192 220 \$ à Mme Micheline Gravel, ruinée après l'achat d'une copropriété hors de prix. Son avocat l'avait convaincue qu'il s'agissait du seul moyen d'obtenir une généreuse pension alimentaire... sans lui dire qu'elle s'assurait elle-même une rondelette commission de 25 000 \$ (un fait que Me Parizeau a toujours nié).

Or, pour décider de défendre ou non son assurée, le fonds du Barreau devait faire fi du jugement et considérer uniquement les procédures, croit le juge André Rochon. Et même si la poursuite laisse entendre que Me Parizeau était de

mauvaise foi, cela ne permet pas de rejeter son dossier.

Quant aux gestes faits, ils étaient de nature juridique, estime le tribunal. Aucun contrat de courtage ne liait les deux femmes et l'avocate a été poursuivie pour avoir donné un mauvais conseil.

Bien que sa décision initiale ne reposait pas sur des « motifs frivoles », le fonds d'assurance doit donc assumer les honoraires versés en première instance. La cour refuse toutefois de donner « un chèque en blanc » à l'avocat chargé de l'appel, remettant cette question à plus tard.

L'adolescente accusée de matricide subira une évaluation

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

La jeune fille de Boucherville accusée d'avoir tué sa mère d'un coup de carabine se soumettra cette semaine à une évaluation visant à déterminer si elle est apte à subir son procès.

Sa nouvelle avocate, Simone Santerre, de l'aide juridique, ne s'est pas opposée à cette requête présentée hier par la Couronne au palais de justice de Longueuil. Selon le procureur de la Couronne, René de Repentigny, un psychiatre de l'Institut Pinel va examiner l'adolescente de 17 ans, vendredi, et présentera son rapport à la cour le 16 juillet.

Me Santerre a par ailleurs indiqué au tribunal que sa cliente, dont le père et la soeur étaient présents hier dans la salle d'audience, opérerait pour un procès devant juge et jury en chambre de la jeunesse. La Couronne n'a pas encore décidé si elle s'opposerait à ce que l'accusée soit jugée devant le tribunal pour adolescents. Elle devrait faire connaître sa position la semaine prochaine. Rappelons que les nouvelles dispositions de la Loi sur les jeunes contrevenants prévoient qu'un mineur de 16 ou de 17 ans accusé de meurtre prémédité doit subir son procès devant le tribunal pour adultes, sauf s'il y a consentement des parties ou si la défense réussit à convaincre le tribunal que la chambre de la jeunesse est un forum plus approprié.

En attendant son retour en cour, l'accusée est détenue dans un centre d'accueil.

Violence conjugale: un comité recommande la relaxe de sept femmes

Presse Canadienne
OTTAWA

Un comité spécial de révision recommande que sept femmes reconnues coupables de meurtre soient libérées de prison, graciées ou qu'elles voient leur peine revue à la baisse, parce qu'elles s'étaient défendues contre un conjoint violent.

Ce comité, dont la mise sur pied a été ordonnée il y a deux ans par le gouvernement fédéral, a examiné 98 cas d'homicide impliquant des femmes actuellement incarcérées, profitant d'une mise en liberté conditionnelle ou ayant déjà complété leur peine.

La juge Lynn Ratushny, de la Cour provinciale de l'Ontario, doit soumettre son rapport final au gouvernement fédéral vendredi, a indiqué hier l'avocat James O'Reilly, qui a pris part au processus de révision.

Dans un premier temps, soit il y a cinq mois, le comité s'était attardé aux cas de 55 femmes encore en prison ou ayant obtenu une mise en liberté conditionnelle.

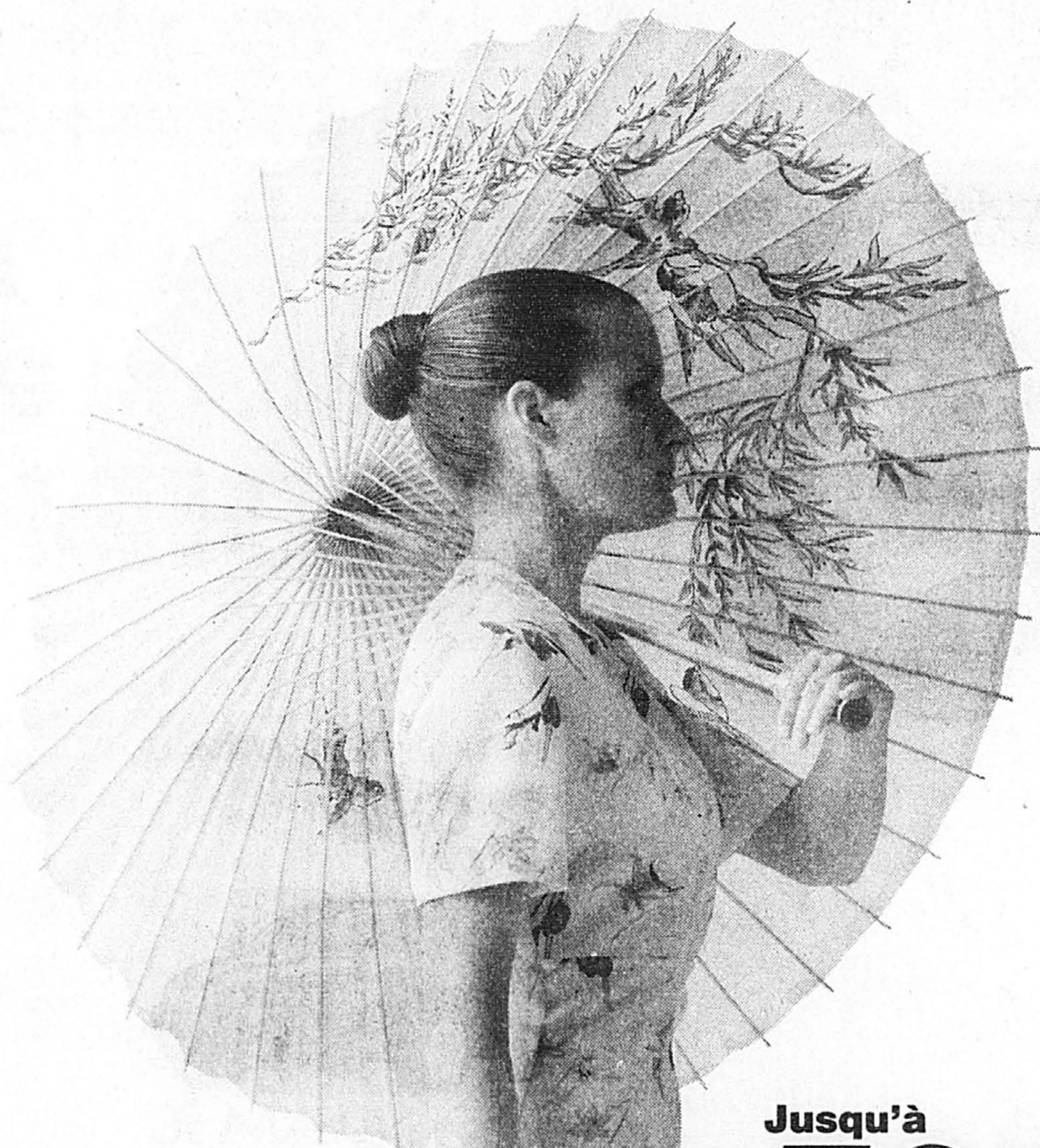
La juge Ratushny avait alors recommandé au gouvernement que quatre de ces femmes puissent retrouver leur liberté entière, qu'une autre obtienne une réduction de peine et qu'une dernière puisse faire appel.

Le mois dernier, le comité avait étudié les cas de 40 femmes ayant complété leur peine, estimant finalement que l'une d'elles devait être graciée, a indiqué Me O'Reilly.

Ce processus de révision a été provoqué par un jugement de la Cour suprême ayant fait date, en 1990, dans lequel elle reconnaissait la valeur du syndrome de la femme battue comme argument de défense légale.

Les cas étudiés par la juge Ratushny étaient antérieurs à cette décision de la cour.

Grande liquidation de mode estivale



Jusqu'à
50%
de rabais*

sur une vaste sélection de mode saisonnière pour femmes, hommes et enfants partout en magasin. Profitez-en pour regarnir votre garde-robe des beaux jours! Détails en magasin.



EATON

*Les rabais s'appliquent sur les prix étiquetés d'origine. Soldes des manufacturiers, magasins-entrepôts et centres de liquidation non compris. Achats en personne seulement. Ces offres ne sont pas en vigueur dans notre magasin de Capwendish.

Pour FAIRE LE POINT
sur l'actualité
lisez le cahier
Plus
chaque samedi dans
La Presse

Il y a 35 ans, le pont Champlain...

UNE PAGE D'HISTOIRE



Pierre Vennat

Le 29 juin 1962, quelques jours à peine après que le gouvernement Diefenbaker eut aboli le péage sur les ponts Jacques-Cartier et Victoria, un tout nouveau pont à péage était inauguré entre Montréal et la Rive-Sud: le pont Champlain.

Placé sous la tutelle du Conseil des ports nationaux et du directeur du port de Montréal, Guy Beaudet, le nouveau pont a été inauguré trois mois plus tôt que prévu.

Le nouveau pont à six voies franchit le Saint-Laurent près de l'île des Soeurs et passe au-dessus de la Voie maritime. Sa construction avait débuté cinq ans plus tôt, en 1957.

D'une longueur de 6,5 kilomètres, il a coûté environ 35 millions, une fois ses voies d'accès terminées. Après le pont Mercier, le pont Victoria et le pont Jacques-Cartier, il est devenu le quatrième pont reliant l'île de Montréal à la Rive-Sud et on calculait qu'environ 12 000 véhicules pourraient y passer en une heure, dans les deux directions.

Il était prévu qu'il en coûterait 25 cents aux automobilistes pour passer d'une extrémité à l'autre.

Du côté de Montréal, le pont Champlain avait, à ses débuts, trois voies d'accès, et, dès juin 1962, on pouvait y accéder par la rue Wellington. Une deuxième voie d'accès, devant emprunter le tunnel de la rue Atwater, a été inaugurée à l'été 1962. Pour ce qui est de la troisième, celle débouchant sur les rues Saint-Antoine et Saint-Jacques (bref, l'actuelle autoroute Ville-Marie), on attendait que Montréal, le Conseil des ports nationaux et la Ville de Verdun en viennent à une entente.

Sur la Rive-Sud, le pont était relié à deux routes provinciales.

Presque toute la superstructure du pont Champlain a été construite de béton précontraint. Seule la partie qui enjambe la Voie maritime est en acier. Il s'agit d'une travée en porte-à-faux de 2485 pieds de longueur et pesant environ 11 000 tonnes, qui assure aux navires passant dessous une hauteur libre de 120 pieds.

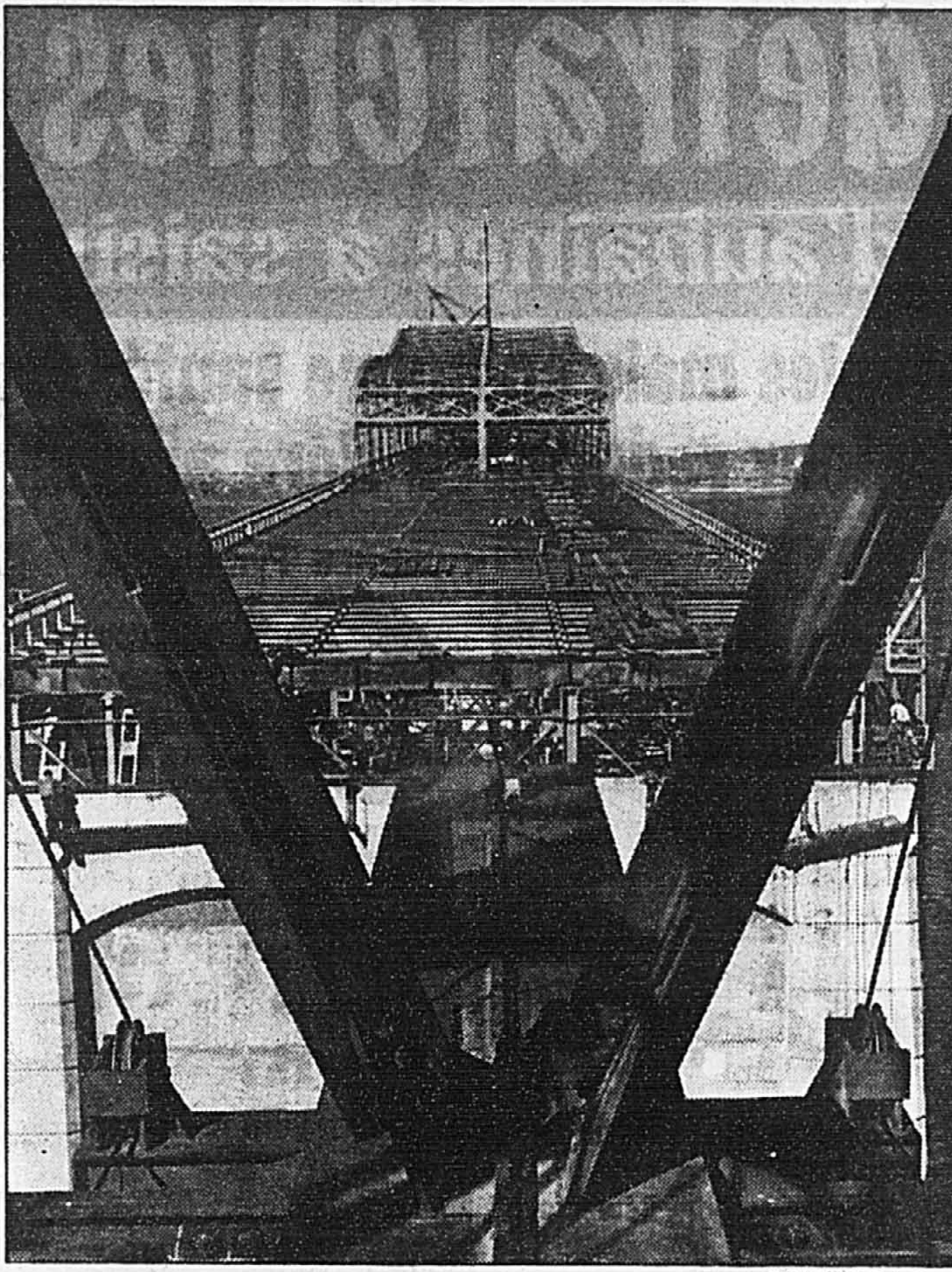
Ses caractéristiques, de conception exceptionnelle, comme les dimensions des poutres en béton précontraint et les techniques inusitées employées dans sa construction, en faisaient l'un des ponts les plus remarquables du monde, assurait un communiqué émis à l'époque par le Conseil des ports nationaux.

La responsabilité générale du projet en matière de génie avait été confiée à L.R. Stratton, ingénieur chef du Conseil des ports nationaux, et à Guy Beaudet. L'ingénieur-conseil était H.L. Pratley, aidé par les firmes d'ingénieurs-conseils Lalonde et Valois et Philippe Ewart.

Plusieurs des plus importants entrepreneurs du Canada à l'époque ont apporté leur contribution au projet. La construction s'est poursuivie pendant près de cinq ans, le premier contrat ayant été adjugé en juillet 1957.

C'est Guy Beaudet, en tant que directeur du port de Montréal, qui a été le premier automobiliste à franchir le péage du pont.

Précédant une longue filée de véhicules, il n'a pu s'empêcher de s'écrier, en versant la pièce de 25 cents nécessaire pour franchir le pont: « Ce sont les journaux qui réclamaient tant l'abolition du péage sur les ponts Jacques-Cartier et Victoria. Or, regardez tous ces gens qui viennent payer 25 cents pour passer ici !... »



PHOTOTHEQUE La Presse

La dernière travée du pont Champlain, telle qu'elle apparaissait lorsqu'on l'a terminée à l'automne de 1961.

VENTE GOGOGOGO
gohier

FIREBIRD
 • V6, 200 forces ch.
 • Climatiseur
 • T-Top
 • Freins ABS
 • Ensemble sport
 • Vitres et portes électrique
399\$ par mois.

SIERRA
 • V6, 4,3 litres
 • Transmission automatique
 • Freins ABS
0\$ Comptant 239\$ par mois.

* Mensualité basée sur utilisation 36 mois, 60 000 km. inclus.
 ** Comptant 3 125 \$ ou échange équivalent, 20 000 km. par année inclus, 8 e km accidentaire. Transport, taxes et immatriculation en sus. Modèles illustrés peuvent différer. Sujet à l'approbation de crédit. Sur certains modèles seulement.

DU 30 JUIN AU 1ER AOÛT
 ÇA VA **CHAUFFER**

gohier
 PONTIAC BUICK GMC INC.

3333, RUE JARRY EST (à l'est de St-Michel)
 (514) 376-4220

TANT QU'À LE FAIRE... FAITES-LE BIEN.



Si vous possédez une voiture, un camion ou une mini-fourgonnette Chrysler, nous savons exactement quoi faire pour que votre véhicule roule longtemps. Alors, laissez-nous le traiter aux petits soins grâce à notre Service Cinq étoiles Chrysler.

Vidange d'huile et remplacement du filtre

19⁹⁹\$

Taxes en sus.
Frais en sus pour moteurs diesels et véhicules importés.

Inspection tranquillité d'esprit

19⁹⁹\$

Taxes en sus.

- Comprend jusqu'à 5 litres d'huile de qualité supérieure Premium Mopar et un filtre à huile Mopar de qualité pour votre véhicule Chrysler
- Vérification du niveau de tous les liquides
- Renseignez-vous au sujet de notre garantie Cinq étoiles Chrysler
- «PRÊT À L'HEURE PROMISE... OU RIEN À DÉBOURSER!»
- Vérification du filtre à air, des tuyaux, des courroies d'entraînement, des balais d'essuie-glace, des amortisseurs et des jambes de suspension, du système d'échappement, des pneus, des phares et feux

- C'est le moment de préparer votre voiture pour le printemps! À l'achat d'un service de vidange d'huile et remplacement du filtre, nos techniciens Chrysler effectueront ce qui suit :
- Permutation des quatre pneus
 - Vérification des freins avant et arrière
 - Vérification du système d'échappement - Silencieux, convertisseur catalytique, tuyaux, joints d'étanchéité du collecteur d'échappement, supports et colliers de serrage
 - Vérification du niveau de tous les liquides
 - Vérification du niveau d'antigel
 - Vérification sous pression, vérification des conduits et colliers de serrage, de la pompe à eau, du radiateur, du ventilateur débrayable/ventilateur électrique
 - Vérification et réglage des courroies d'entraînement du moteur
 - Vérification de l'état et de la concentration du liquide de refroidissement
 - Vérification du circuit électrique - Batterie, essuie-glace, lave-glace, klaxon, feux et phares et nettoyage des bornes
 - Vérification de la suspension - Amortisseurs, jambes de suspension, éléments de la direction assistée, tuyaux et timonerie de direction
 - Essai routier et rapport des résultats

★ Techniciens formés par Chrysler ★ Pièces de rechange Mopar
 ★ Service et commodité ★ Attention et courtoisie ★ Prix concurrentiels

La Presse

requiert les services de **CAMELOTS, ADOLESCENTS ET ADULTES**

dans les secteurs suivants:
SECTEUR OUEST DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

Travail à temps partiel

- Livraison de La Presse devant être effectuée tôt le matin.
- Responsable de la perception des abonnés.

Rémunération À commission

Téléphonez à : **285-6911**

DES GENS EXCEPTIONNELS. UN SERVICE EXCEPTIONNEL.
 CHEZ LE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER DE VOTRE RÉGION

Dodge
 Camions Dodge
 CHRYSLER

Plymouth
 Camions Dodge
 CHRYSLER



L'évènement W. H. Perron

Plantes défraîchies

Des centaines d'aubaines à saisir!

LE SOLDE DÉBUTE
LE MERCREDI 9 JUILLET ET SE
TERMINE LE MARDI 15 JUILLET 1997.

Jusqu'à **80%** de rabais
Plantes défraîchies mais en bonne santé.
Une simple taille leur redonnera fière allure!



ÉPINETTES BLEUES DU COLORADO >

5 \$ Sélectionnés
Prix cour. 12,95
30 à 45 cm de haut

< IFS DU JAPON 'Capitata'
8 \$ Sélectionnés
Prix cour. 34,88
45 à 60 cm de diam.



GENÉVRIERS 'Skyrocket' >

8 \$ Sélectionnés
Prix cour. 39,88
90 cm à 1,2 m de haut



< CÈDRES 'Pyramidalis'

8 \$ Sélectionnés
Prix cour. 29,88
90 cm à 1,2 m de haut

Épargnez **50%**
Vaste choix!
Rosiers
pour l'extérieur
644 \$
Prix cour. 12,88
Pot de 7,5 l

Épargnez **25%**
Vaste choix d'écrans solaires
Coppertone
Tel Coppertone pour enfants FPS 30
899 \$
Prix cour. 11,99
Bout. de 220 ml

Épargnez **25%**
Vaste choix d'écrans solaires
Coppertone
Tel Coppertone pour enfants FPS 30
899 \$
Prix cour. 11,99
Bout. de 220 ml

Lun. au ven. de 9 h à 21 h. Sam., dim. et jours fériés de 9 h à 18 h. SAUF INDICATION CONTRAIRE. LE SOLDE SE TERMINE LE 15 JUILLET 1997.
NOUS PRÉPARONS ET PRODUISONS NOS PUBLICITÉS AVEC GRAND SOIN. DES ERREURS PEUVENT CÉPANDANT SE GLISSER DANS LES DESCRIPTIONS. LES ILLUSTRATIONS OU LES PRIX, DANS L'ÉVENTUALITÉ D'UNE ERREUR DE PRIX, L'ARTICLE SERA VENDU À SON PRIX VÉRITABLE. NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS. LE SOLDE SE LIMITE AUX MARCHANDISES EN MAGASIN. CERTAINS ARTICLES NE SONT PAS OFFERTS À LA SUCCURSALE DE BOUCHERVILLE.
GATINEAU 25, chemin de la Savane
ANJOU 7550, rue Béclard
LAVAL 2900, boul. Labelle
QUÉBEC 5500, boul. des Gradins
NOTRE-DAME-DE-GRÂCE 7205, rue St-Jacques
BOUCHERVILLE 1451, rue Ampère
BROSSARD 9425, boul. Taschereau
DOLLARD-DES-ORMEAUX 3781, boul. des Sources

Le Dr Raynauld est acquitté

GEORGES LAMON

Le docteur Pierre Raynauld a « médicalement bien agi et a noté au dossier hospitalier ce qui devait y apparaître. Il n'est pas coupable de l'infraction qui lui est reprochée ». C'est à cette conclusion qu'en arrive le comité de discipline du Collège des médecins du Québec. D'ailleurs, c'est à l'unanimité que le comité estime que le médecin n'a pas dérogé au code de déontologie des médecins et rejette donc la plainte du syndicat du Collège.

La patiente appréhendait déjà cet acquittement lors de la dernière audience du comité présidé par Me Jacques Paquet, le 22 avril. « Lui, avait-elle alors dit à La Presse, il va s'en tirer avec rien. »

Le comité avait été saisi d'une plainte du comité de révision du comité de discipline contre le Dr Raynauld, ex-chef du service d'obstétrique de l'hôpital Notre-Dame, à la retraite depuis le 1^{er} mars 1997. On lui reprochait d'avoir négligé d'annoter au dossier les pertes sanguines suivant l'accouchement difficile d'une patiente, Mme X, le 16 décembre 1991. Une information que le comité de révision estimait « pertinente et nécessaire au suivi de cette patiente ».

Mme X, qui a accouché d'une fille normale le 16 décembre 1991, devait toutefois être hospitalisée d'urgence pour une hémorragie abondante et persistante, le 8 janvier 1992. Ce que Mme X considérait comme une négligence du Dr Raynauld avait également entraîné des complications qui s'étaient soldées par un curetage et une ablation de l'utérus.

Dans sa décision de 12 pages, le comité met en relief la question des pertes sanguines de 800 cc, même si à la limite supérieure à la normale, elles « demeurent acceptables », selon le témoin de la défense, le Dr Michel Lemay. On reprochait au Dr Raynauld de ne pas avoir annoté au dossier ces pertes sanguines causées par une délivrance placentaire plus longue et plus difficile qui avait duré 10 minutes au lieu des six minutes en moyenne.

Le comité rappelle dans sa décision qu'au moment où le Dr Raynauld quitte sa patiente après avoir prescrit une médication, celle-ci était « dans une situation normale » et le saignement avait cessé. Il n'en demeure pas moins que 15 minutes plus tard, l'infirmière de service notait une chute de tension et des nausées chez la patiente. Situation dont le Dr Raynauld n'est pas informé, malgré sa présence dans l'hôpital.

25%* de RABAIS sur Préférence des Peintres™

Latex satiné pour l'intérieur (3080)
•Lavable •Couvre bien
•Choix de plus de 100 couleurs pastel décoratives

25% de RABAIS
1716 3.78 L
*sur notre prix après-vente de : 25,96

Latex semi-lustré pour l'extérieur (7100)
•Excellente durabilité
•Choix de plus de 100 couleurs

25% de RABAIS
1866 3.78 L
*Sur notre prix après-vente de : 27,96

« C'EST LE MOMENT D'ACHETER CHEZ COLOR YOUR WORLD! »

Color Your World™
Pour vos travaux de décoration

Une belle sélection de Papiers peints en magasin

à partir de **599**

Faites votre choix parmi notre sélection imposante de papiers peints, tous de première qualité. Les motifs peuvent différer de ceux représentés.



- Nos prix sont les plus bas... nous le garantissons!
- Choix de plus de 1000 motifs et couleurs
- Vous obtenez qualité et durabilité... nous le garantissons!

Achetez votre nouveau tapis à domicile. Composez le 1-800-299-9940

ST-LAURENT 5805, boul. Décarie 737-2600
KIRKLAND 2971, chemin St-Charles 695-1349
ST-HUBERT 3415, boul. Taschereau 676-5511

CRTC AVIS PUBLIC Canada

Avis Public CRTC 1997-79. Le CRTC a été saisi des demandes suivantes: 1. L'ENSEMBLE DU CANADA. Demande présentée par STAR CHOICE TELEVISION NETWORK INCORPORATED, en vue de modifier la licence de l'entreprise nationale de distribution par satellite de radiodiffusion directe (SRD), en ajoutant une condition de licence autorisant la titulaire à distribuer, jusqu'au 31 août 1998, le signal de CFRN-TV Edmonton (Alberta), à la tête de ligne de la Shaw Cablesystems Ltd. à Fort McMurray. EXAMEN DE LA DEMANDE: Suite 1600, 439 University ave, Toronto (Ont.). Le texte complet de cette demande est disponible en communiquant avec la salle d'examen du CRTC à Hull, (819) 997-2429; et au bureau du CRTC à Montréal: (514) 283-8607. Les interventions écrites doivent parvenir au Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2 et prouver qu'une copie conforme a été envoyée au requérant le ou avant le 23 juillet 1997. Pour de plus amples renseignements sur le processus d'intervention, communiquez avec les Affaires publiques du CRTC à Hull au (819) 997-0313, fax (819) 994-0218, ATS (819) 994-0423, ou en consultant notre site Internet: http://www.crtc.gc.ca. L'avis public est disponible, sur demande, en média substitut.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes / Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

De l'éclat jusqu'aux bouts des doigts!

La collection Ensemble, exclusive à Birks, est composée de bagues en or 18 carats serties de diamants et rubis étincelants. Portez-en une... ou plusieurs! À partir de 895 \$.

BIRKS
JOAILLIERS DEPUIS 1879

1240, SQUARE PHILLIPS 397-2511 • FAIRVIEW POINTE-CLAIRE • CENTRE ROCKLAND CARREFOUR LAVAL • PROMENADES ST-BRUNO

POUR PLUS D'INFORMATIONS, COMPOSEZ LE 1-800-682-2622 • http://www.birks.com

Une explosion dans une base aérienne fait trois morts et 182 blessés, en Équateur

Agence France-Presse QUITO

Trois personnes, dont au moins deux militaires, ont été tuées et 182 autres blessées, dont huit grièvement, dans l'explosion, mardi, d'un dépôt de munitions dans une base aérienne de l'armée équatorienne à Sangolqui (à 10 km au sud-est de Quito), a indiqué à l'AFP le ministre de la Défense, le général Ramiro Ricuarte.

Un incendie est à l'origine de l'explosion, qui a détruit un entrepôt contenant du matériel de guerre, la tour de contrôle d'un aéroport militaire, un hélicoptère et trois véhicules.

L'onde de choc a détruit des maisons alentour; une église a perdu son toit, ont constaté des journalistes de l'AFP.

Selon les premières constatations, l'incendie s'est déclaré dans un entrepôt et s'est ensuite propagé à une réserve d'explosifs alors que les pompiers tentaient de l'éteindre.

Mars : un rocher intrigue les géologues

d'après AFP et AP PASADENA

Le rocher « Barnacle Bill », analysé à la surface de Mars par le petit robot Sojourner, contient beaucoup de quartz, ce qui a surpris les scientifiques de la mission Mars Pathfinder, car les météorites de la « planète rouge » recueillis sur Terre n'en possèdent pratiquement pas.

« Nous ne nous attendions pas à voir une roche de cette composi-

tion », a souligné hier au Jet Propulsion Laboratory de Pasadena (Californie) le Pr Rudolph Rieder, de l'Institut allemand Max-Planck pour la chimie. « Barnacle Bill », a-t-il précisé, est composé pour un tiers de quartz, un tiers de feldspath et un tiers d'orthopyroxène, un autre minéral.

Il est « plus granitique que l'on ne s'y attendait », a ajouté le Pr Rieder, qui a mis au point avec son collègue Johannes Brueckner le spectromètre à rayonnement X

monté sur Sojourner.

La présence de quartz, a noté le Pr Rieder, ne peut s'expliquer que par la liquéfaction de la roche à plusieurs reprises, ce qui laisse penser que l'activité volcanique sur la planète a été très longue, avec des volcans qui se sont éteints et sont revenus en activité plusieurs fois.

Toutefois, a-t-il dit, il est impossible de dire si « Barnacle Bill » est d'origine purement volcanique, est un agrégat de sédiments ou a

été formé par la pression résultant de l'impact d'un météorite. Seule l'étude de la texture de la roche permettra de le préciser.

Par ailleurs, les données transmises par le robot montrent que les aurores et les crépuscules sur la planète rouge sont plus longs et plus lumineux que sur Terre en raison de la forte concentration de poussière dans son atmosphère, a dit le scientifique Nicholas Thomas de l'Institut Max-Planck.



PRENEZ VOTRE PLACE AU SOLEIL

L'ANTI STRESS

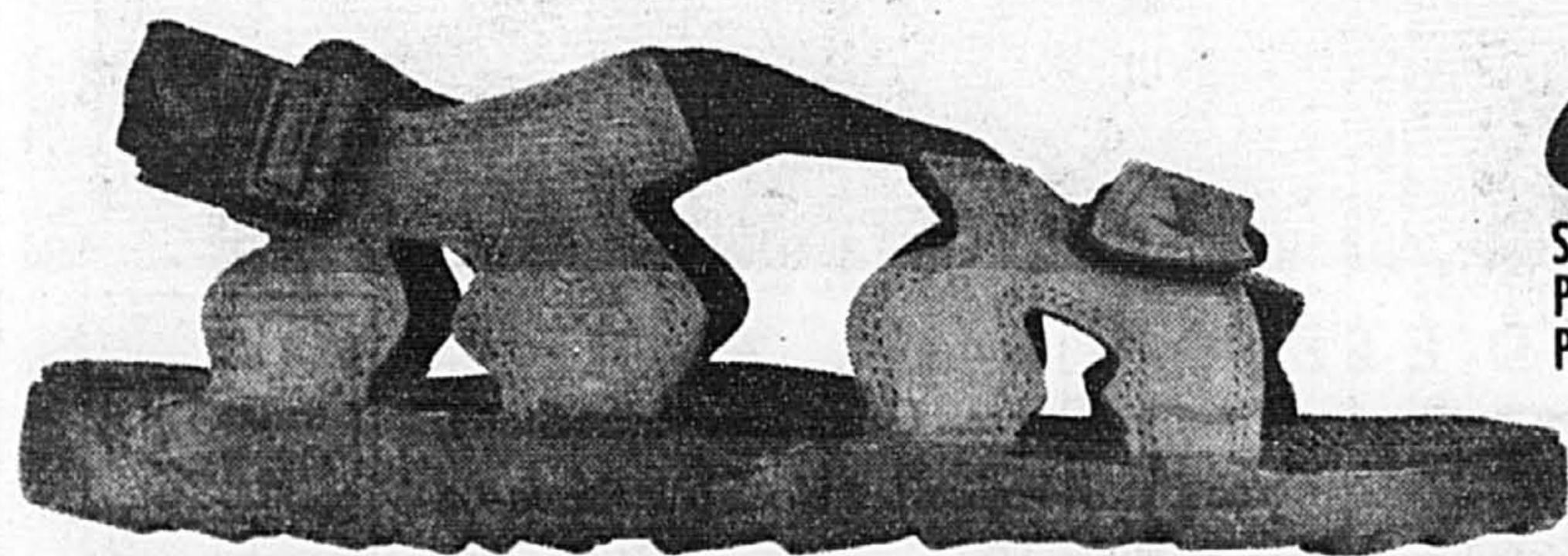
Choisissez parmi nos forfaits à prix avantageux celui qui vous convient le mieux et profitez de toute une pléiade d'activités estivales sans frais.

<p>GÎTE ET BON PAIN: 299\$ pour 2 personnes. 4 nuits et 5 jours de semaine, petits déjeuners et service compris.</p> <p>ESCAPADE DÉTENTE: 85\$ par personne (occupation double). 1 nuit et 2 jours, petit déjeuner, dîner et service compris.</p>	<p>FORFAIT THÉÂTRE: 109\$ par personne (occupation double). 1 nuit et 2 jours, petit déjeuner, dîner, billet de théâtre et service compris.</p> <p>PAUSE PARENT UNIQUE: 125\$ pour un adulte et un enfant (12 ans ou moins). Petit déjeuner, dîner et service compris.</p> <p>Tarifs en vigueur jusqu'au 19 octobre 1997 et sujets à certaines conditions.</p>	<p>HÔTEL LE CHANTECLER Centre de congrès et villégiature</p> <p>Pour information et réservations: Montréal: 393-8884 Extérieur: 1 800 363-2420</p> 
---	--	---

Jusqu'à 50% de rabais

sur toutes les chaussures et tous les patins à roues alignées

5 jours supplémentaires



Sandales NIKE Tapajos Pour homme
Prix courant 59,99

29⁹⁹

50% de Rabais



sports experts

Anjou
Les Galeries d'Anjou
354-2995
7201, boul. les Galeries d'Anjou
353-9000

Beloil
185, boul. Laurier
467-7201

Boucherville
Promenades Montarville
655-6003

Brossard
Mail Champlain
671-7275

Chambly
533, boul. Périigny 658-0561

Châteauguay
298, boul. Anjou 699-3939

Joliette
50, rue Gauthier N. 756-1645

Lasalle
Carrefour Angrignon
365-1286

Laval
Carrefour Laval
682-0032
Centre Laval
688-1021

Longueuil
Place Longueuil
463-3452

Montréal
Centre-Ville
930, rue Ste-Catherine O.
866-1914

Centre Maisonneuve
2951, rue Sherbrooke E.
522-5108

Place Versailles
7275, rue Sherbrooke E.
355-2330

Pointe-Claire
Centre Fairview
694-8181

Repentigny
Les Galeries Rive-Nord
581-3220

Rosemère
Les Galeries Mille-Iles
437-1933

St-Bruno
Les Promenades St-Bruno
653-1364

St-Eustache
200, boul. Arthur-Sauvé
472-5485

St-Jean-sur-Richelieu
Le Carrefour Richelieu
348-0937

St-Jérôme
Carrefour du Nord
432-9400

St-Sauveur-des-Monts
Les Galeries des Monts
227-4617

Ste-Adèle
Les Promenades Ste-Adèle
229-2812

Sorel
Promenades de Sorel
746-1213

Terrebonne
Les Galeries Terrebonne
471-3688

Ville Mont Royal
Centre Rockland
735-4751

Valleyfield
277, rue Victoria
377-9000

Ville St-Laurent
La Place Vertu
745-3202

Les prix sont en vigueur jusqu'à épuisement de la marchandise ou jusqu'à la fermeture dimanche le 13 juillet 1997. Tous les articles, couleurs ou grandeurs ne sont pas nécessairement disponibles dans tous nos magasins. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

Injonction à Terre-Neuve contre la fermeture des écoles confessionnelles

Presse Canadienne
SAINT-JEAN, Terre-Neuve

Un groupe de parents a obtenu hier une injonction qui empêche le gouvernement de Terre-Neuve de fermer certaines écoles confessionnelles et l'oblige à reporter une partie de sa réforme scolaire, ce qui pourrait compromettre la prochaine rentrée scolaire.

Le juge Leo Barry, de la Cour suprême de Terre-Neuve, a décrété que le processus appliqué par le gouvernement pour déterminer quelles écoles resteraient catholiques ou pentecôtistes, et lesquelles deviendraient multiconfessionnelles, présentait des lacunes et était inconstitutionnel.

Le jugement statue que les écoles qui étaient de confession catholique ou pentecôtiste l'an dernier ne peuvent être fermées tant qu'un nombre suffisant de parents, selon les critères de l'an dernier, souhaitera les garder ouvertes.

On ignore le nombre exact d'écoles qui seront touchées par ce jugement, qui casse les décisions prises plus tôt cette année par des conseils scolaires intérimaires, à la suite de consultations menées auprès de parents.

Des avocats représentant le gouvernement, les enseignants et les conseils scolaires ont fait valoir qu'une injonction retarderait vraisemblablement le début de la prochaine année scolaire. Le juge Barry l'a reconnu, mais a estimé que cela serait moins dommageable que le fait de « priver des gens du droit à l'accès à une éducation uniconfessionnelle ».

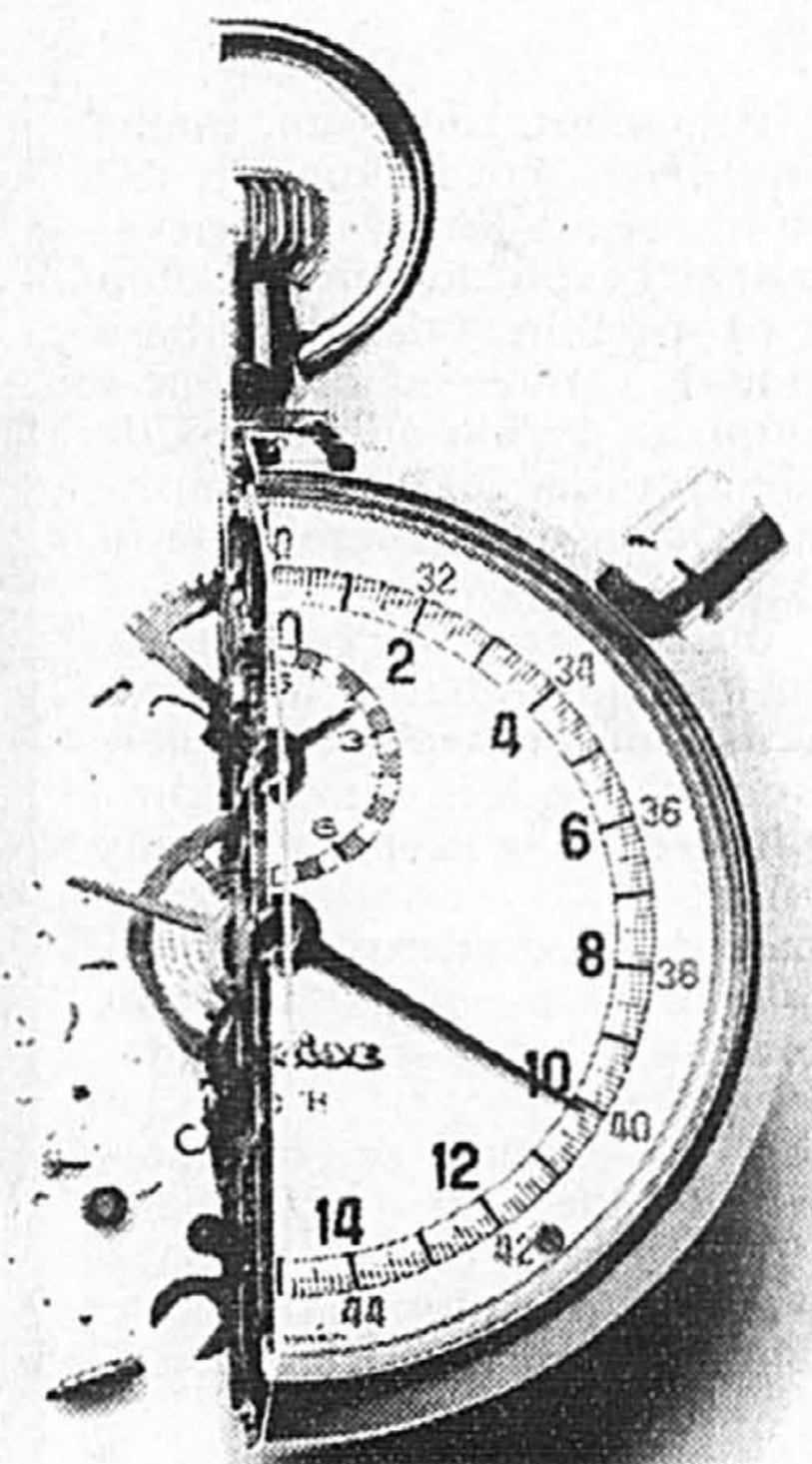
Le gouvernement terre-neuvien cherche depuis longtemps à réorganiser son système scolaire, dominé par les Églises, de manière à ce qu'il y ait davantage d'écoles multiconfessionnelles — pouvant accueillir des élèves de différentes confessions religieuses et athées — par opposition aux écoles uniconfessionnelles, qui n'accueillent que des catholiques ou des pentecôtistes, une mesure devant permettre à la province d'économiser des millions de dollars par année.

Un amendement constitutionnel en ce sens a été approuvé par référendum dans la province, puis adopté par le gouvernement fédéral l'automne dernier.

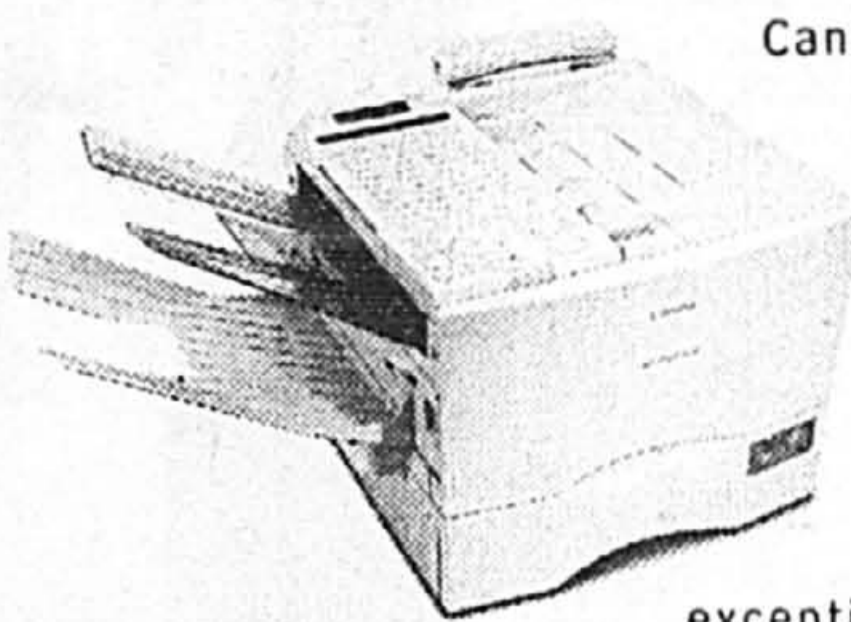
Le gouvernement du premier ministre Brian Tobin envisage d'appeler du jugement, ce qui amène plusieurs élèves et enseignants à se demander quelle école ils fréquenteront en septembre.

« Nous sommes déçus, a déclaré M. Tobin. Mais nous sommes toujours persuadés de la nécessité d'une réforme de notre système. »

UN AS DE LA VITESSE... TANT PIS POUR LES COMPAGNIES DE TÉLÉPHONE!



Canon lance le télécopieur LASER CLASS de série 9000. Si rapide que vous économisez jusqu'à 50 %*!



Canon
LASER CLASS 9000

Canon lance un nouveau télécopieur vif comme l'éclair. En plus d'être doté du modem-fax le plus rapide sur le marché (33,6 kbit/s), le LASER CLASS de série 9000 utilise la technologie Super G3, la compression des données-images JBIG ainsi que la technologie V.8 qui lui permet de minimiser le temps de liaison. Cet as de la vitesse transmet en deux fois moins de temps que les télécopieurs ordinaires (modem-fax de 14,4 kbit/s). Sa rapidité exceptionnelle peut vous faire épargner jusqu'à 50 % sur vos frais d'interurbains*. Le mode de compression des textes et des images en demi-teintes réduit le temps de transmission (à peine 3 s/page!*) sans pour autant réduire la qualité : grâce à la fonction de lissage, les télécopies entrantes sont imprimées à une définition de 600 points/po. Canon a aussi créé un logiciel qui le transforme en appareil multifonctionnel réseau. Plus votre télécopieur est rapide, plus vous économisez sur vos frais de téléphone! Pour vous renseigner sur le nouveau LASER CLASS de série 9000, appelez **OE** dès aujourd'hui.



Montréal : 5990, ch. Côte-de-Liesse (514) 342-5151

Une division de Canon Canada Inc.

* La durée de transmission par télécopieur d'environ 3 s/page est tirée du tableau d'essais n° 1 du CCITT/UIT-T (MMR mode standard) à une vitesse de modem de 33,6 kilobits/s. Le réseau téléphonique public commuté soutient actuellement des vitesses de modem égales ou inférieures à 28,8 kilobits/s. Les économies varient selon l'état de la ligne téléphonique et le télécopieur du destinataire. Renseignez-vous auprès de votre dépositaire agréé de télécopieurs laser Canon. Le combiné est offert en option.

La meilleure de sa catégorie*

*Selon «Car Report 1997» dans la catégorie petite Sedan

179\$*
LOCATION
par mois/24 mois
incluant
entretien sans frais



FINANCEMENT
3,9%
Achat

Pour un temps limité seulement, votre concessionnaire Mazda vous fait une offre imbattable sur la Protegé SE 1997, l'auto la plus spacieuse de sa catégorie.

Mazda Protegé
Édition Spéciale 1997

TROP BEAU POUR DURER!

Louez-la ou achetez-la, notre prix de location et notre taux de financement à l'achat sont incomparables.

Mais faites vite, voyez votre concessionnaire Mazda dès aujourd'hui, car une telle offre risque de passer encore plus vite que l'été.

MAZDA
EMPORTE-MOI.

Modèles Protegé Si seulement. L'offre de location de la Protegé SE 1997 est pour le modèle D4XJ57AA10. Acompte de 1 500 \$ premier mois et dépôt de 250 \$ exigés. Transport, préparation, immatriculation, assurances et taxes en sus. 20 000 km par an; frais de 8 ¢ le km additionnel. Certaines conditions s'appliquent.



4815, Buchan 737-7373
Une rue au nord de Jean-Talon (coin Victoria)



CASEY RENVERSE LE CHEF!

FRAÎCHEURS D'ÉTÉ.



Coup d'éclair! Tandis que le soleil se couche sur Mascouche, Casey débarque comme une bombe, armé d'un contingent de nouveautés conquises de par le vaste monde. Il s'empare aussitôt de la cuisine! Renversés, le chef et son état-major en restent menottés d'étonnement.

D'un revers de la cuiller, Casey retourne l'univers de la soupière et ravive le feu de l'aventure! Les yeux ronds comme des poêlons, les marmitons suivent l'aventurier à la poursuite de l'éluif canard mexicain. Ils s'immobilisent quand il surprend les poulets à plumeau de Malibu et de la Côte d'Azur, frémissent quand il dispute un saumon du Pacifique au

ROULÉS DE CANARD EL PRESIDENTE	4,99 \$	SALADE AU POULET CÔTE D'AZUR	7,99 \$
QUICHE GAMINE ET SALADE VERDURETTE	5,99 \$	SALADE TIÈDE DE SAUMON AU PARFUM D'AIRESSES	7,99 \$
PITA BAHIA AU POULET MALIBU	6,99 \$	CÔTELETTES D'AGNEAU MONTRESOR EN SAUCE BÉCOTTE	13,99 \$
DESSERTS		COCKTAILS D'ÉTÉ	
FRAISES ET RHUBARBE EN CACHETTE	3,49 \$	COUP DE SOLEIL FUNNY PUNKY	
AVALANCHE AUX FRAISES ET AUX PÊCHES	3,99 \$	BLUE BAYOU PASSION AUX PÊCHES	4,95 \$

DU 23 JUIN AU 31 AOÛT.
légendaire grizzly, s'attendent devant l'agneau de Nouvelle-Zélande, salivent à l'évocation de la quiche de

France... Casey tient son auditoire, il le chauffe à bloc... puis tire de son sac des recettes d'une fraîcheur à faire frissonner l'été. Son voyage a porté fruit. Mais s'il se montre la fraise, il rit dans sa rhubarbe, car il n'en a que pour la pêche! Le chef, en nage, plonge dans cet océan de fraîcheur. Renversant! Mordez à l'aventure!





PHOTO ROBERT SKINNER, La Presse

Sur la rampe près du fleuve, les Italiens ont rassemblé leur plus belles bombes comme ces sphériques de 150 mm. Sur la photo, dans l'ordre habituel : Benito Pagano, Enrico Pagano, Giovanni De Vivo et Giuseppe Boccia.

Hymne au piano à l'italienne avec une touche allemande

GEORGES LAMON

Sur les rampes des feux d'artifice on se marche presque sur les pieds : ils sont une dizaine à mettre la main à la pâte. Outre les quatre artificiers de la firme napolitaine Ipon, il y a là des Allemands et des Américains de Performance Pyrotechnic Associates, la firme d'Erick Tucker.

Un feu italien conçu en collaboration avec un Allemand, Joachim Berner, et utilisant la technologie américaine de mise à feu. La technologie pyrotechnique de mise à feu par ordinateur (pyro-digital) permet une grande économie de temps dans le branchement de la mise à feu. L'installation italienne, pas trop imposante, fait penser d'ailleurs au feu allemand de la firme Loning Feuerwerk.

Disons tout de suite que le répertoire musical de cet Hymne au piano, ce soir, sera exclusivement classique : Bach, Verdi, Puccini, Offenbach, Strauss, Khatchatourian et Orff.

Pour le co-concepteur du spectacle, Joachim Berner, le choix de ce répertoire musical classique s'explique par le rythme et l'intensité du mouvement. Il reste que la moitié du spectacle sera à l'image italienne sur du Verdi et du Puccini.

Le clou du spectacle se jouera sur la séquence de *Pour Elise*, de Beethoven. On assistera à une partition de piano dont les notes seront rythmées par plus de 700 pots à feu partant au dixième de seconde près. C'est d'ailleurs ici qu'on retrouvera la marque de commerce d'Erick Tucker. Rappelez-vous le « Rodéo » américain !

« Cette partie représente vraiment un test pour nous, note Berner. C'est particulier pour une firme italienne de jouer ainsi avec des pots à feu sur des notes de piano. C'est une expérience à tenter. »

Benito Pagano, directeur général de la firme napolitaine Ipon, descendant de la quatrième génération des Pagano, ne cache pas que la finale, un air de *Carmina Burana*, sera typiquement italienne sous une pluie argente. Installée à Ottaviano, près du Vésuve, depuis 1896, cette firme familiale compte 15 employés et exporte 90 % de ses produits uniquement sur commande.

On découvrira aussi la touche italienne avec les puissantes bombes cylindriques (250 mm) de 1 m 20 de hauteur et pesant 40 kg, construites spécialement pour leur première participation à Montréal.

« Ce sera un feu inusité de par les produits inhabituels que nous employons, comme les bombes à multibris, insiste Benito Pagano. Ce qui caractérise notre produit c'est la couleur et l'image que déploie la bombe : fleurs, araignées et anneaux entourés d'étoiles. » Inusité aussi pour cette firme italienne plutôt traditionnelle qui ne se sent pas encore prête à se lancer dans un feu multimédia avec laser et écrans d'eau. « Moi, avoue Pagano, j'aime connaître l'émotion que ressentent les gens. Avec le laser ce n'est pas pareil. »

Un spectacle à la fois classique, original et agrémenté de surprises qui conservera quand même une des caractéristiques italiennes, une finale tonitruante.

La Ronde BILLETS GRATUITS ET SOLDES À PETITS PRIX À LA PLACE MONTREAL TRUST

GALERIES DE BOUTIQUES ET RESTAURANTS

ANGLE MCGILL COLLEGE ET SAINTE-CATHERINE

*Achetez pour 50\$ et plus
à la Place Montréal Trust
en profitant des soldes d'été
du 3 au 14 juillet
et obtenez un passe-partout
d'une valeur de 26,25\$
pour une journée
à La Ronde.



En collaboration avec **La Presse**

Limite d'un billet par personne; Quantité de billets limitée;
Cette promotion est en vigueur du 3 au 14 juillet 1997 inclusivement;
Cette promotion ne peut être jumelée à aucune autre offre spéciale et celle-ci est valable seulement chez les marchands participants de la Place Montréal Trust;
Le passe-partout donne droit à une entrée à La Ronde, manèges illimités et aux spectacles gratuits de La Ronde;
Le passe-partout ne peut être utilisé qu'une seule fois durant toute la saison 1997 de La Ronde.

STATIONNEMENT INTÉRIEUR **PLACE MONTREAL TRUST** PAR LA RUE MANSFIELD
GALERIES DE BOUTIQUES ET RESTAURANTS



UNE SEMAINE SEULEMENT!



NETTOYAGE DE MOQUETTE
Rabais de 50%

19\$ UNE PIÈCE ET UN VESTIBULE
nettoyés à la vapeur
Prix après solde : 40 \$

Notre service 4 étoiles :
une garantie de satisfaction à coup sûr!

- Nos puissants appareils à la vapeur nettoient vos tapis à fond et leur rendent toute leur fraîcheur.
- Nos spécialistes apportent un soin particulier au nettoyage des taches rebelles et des endroits plus passants.
- Nous déplaçons et remettons en place la plupart des meubles pour pouvoir nettoyer dans tous les coins.
- Nous vous fixerons un rendez-vous qui vous convient. Nous travaillons même le samedi et le dimanche.

69\$ 6 pièces et un vestibule
nettoyés à la vapeur
Prix après solde : 93 \$

Nous vous recommandons la MÉTHODE DE NETTOYAGE DE LUXE EN 2 ÉTAPES pour les tapis qui n'ont pas été nettoyés professionnellement depuis au moins 12 mois. Seulement 10 \$ de plus par pièce.



79\$ Nettoyage de meubles
Canapé et 2 fauteuils
nettoyés à la vapeur

Nos méthodes de nettoyage sont adaptées à chaque tissu, pour de meilleurs résultats. Frais supplémentaires pour le nettoyage à sec, les coussins non attenants, le coton haïtien et les meubles modulaires.



Nettoyage de tapis d'appoint synthétique

0,99\$ Ramassage et livraison inclus.
le pied carré

APPELEZ DU LUNDI AU SAMEDI ENTRE 8 H ET 18 H

Montréal (514) 339-5420 Trois-Rivières (819) 378-8480
Sherbrooke (819) 820-1417 Drummondville/Victoriaville (819) 474-8007

traitement de protection des fibres offert moyennant des frais additionnels. Le vestibule est limité à 10 piéts linéaires et doit être attenant. Renseignez-vous sur notre trousse de détachage Stainout!®. Service de camion-usine moyennant 9 \$ additionnels par pièce. Les pièces de plus de 200 piéts carrés comptent pour 2 pièces ou plus. Les offres expirent le 12 juillet 1997.



En 20 ans, la clientèle des écoles anglaises du Québec a chuté de 43%

MICHEL HÉBERT
de la Presse Canadienne, QUÉBEC

Le nombre d'élèves inscrits dans les écoles anglaises du Québec a chuté de 43 % au cours des 20 dernières années.

On recensait 256 251 élèves anglophones dans les écoles québécoises en 1971-1972. On en comptait 111 466 en 1994-1995, dix fois moins que le nombre d'élèves francophones, selon une récente compilation du ministère de

l'Éducation. Dans l'île de Montréal, le nombre d'élèves étudiant en anglais est passé de 154 338 à 60 832, de 1971-1972 à 1994-1995, soit une diminution de 60 %.

La proportion d'élèves anglophones constituait pourtant près de 40 % de l'effectif étudiant de la région métropolitaine en 1977-1978. Elle n'en représente plus que le quart.

La baisse la plus importante, 10,1 %, a été constatée en 1978-1979. Rappelons que la Char-

te de la langue française oblige « les jeunes allophones arrivés au Québec après 1977, de même que les francophones et les anglophones non citoyens canadiens en provenance d'autres pays (à fréquenter) dans leur quasi-totalité une école primaire ou secondaire française ».

La compilation de ces données et leur explication apparaissent dans le rapport du comité interministériel sur la situation du français au Québec rendu public récemment

par la ministre Louise Beaudoin, responsable de l'application de la Charte de la langue française.

Ce rapport, intitulé *Le français langue commune, enjeu de la société québécoise*, indique qu'il y a 10 ans, les élèves anglophones constituaient 17 % de l'effectif total. Cette proportion s'est située à 10 % ces dernières années.

« Pour l'ensemble du Québec, la chute a été moins marquée chez les élèves étudiant en français, qui représentaient encore, en 1994-1995,

75 % de l'effectif initial de 1971-1972. »

Le nombre d'élèves francophones est passé de 1 378 788 à 1 036 202, une baisse de quelque 370 000 élèves. Les raisons pour expliquer ce phénomène sont connues : une diminution des naissances durant les années 1970 et l'abolition de la septième année au primaire.

Dans l'île de Montréal, le nombre d'élèves francophones est passé de 271 753 à 176 074 au cours de la même période, une chute de 35 %.

Charlevoix, c'est exactement le contraire de ça

Charlevoix, les plus belles vacances du monde.

Planifiez votre séjour dans Charlevoix, Réserve mondiale de la biosphère, en vous procurant gratuitement nos brochures.

1 800 667-2276

Canada

Québec



Charlevoix
Association Touristique Régionale

Obtenez 3 200\$ de rabais*



Aerosport XLT 97

ÉQUIPEMENTS DE SÉRIE :

- Moteur V6 de 3 L
- Transmission automatique 4 vitesses
- Climatiseur
- 7 passagers
- Radio AM/FM stéréo/cassettes
- Porte-bagages
- Sac gonflable côté conducteur
- Groupe commodité



PLUS

GRUPE DÉCOR SPORT :

- Pare-chocs métallisé ultra-brillant
- Marchepieds
- Peinture deux tons
- Jupe de pare-chocs avant
- Calandre de teinte harmonisée
- Bandes décoratives

16 995 \$**

* 3 200 \$ est composé de 2 000 \$ de remise du manufacturier et de 1 200 \$ de rabais. ** 3 200 \$ de rabais et de remise inclus. TPS et TVQ payables sur le plein prix d'achat avant la déduction de la remise. Transport (875 \$), Immatriculation et taxes applicables en sus.

Commanditaire officiel des Expos de Montréal



OFFRE D'UNE DURÉE TRÈS LIMITÉE

PROGRAMME POUR DIPLÔMÉS : Obtenez un rabais supplémentaire de 750 \$. Voyez votre concessionnaire pour les détails.



Vos concessionnaires Ford et vos concessionnaires Lincoln Mercury

